

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis, le sportif et l'ouvrier.

Le Canadien

Livraison à domicile dans
endroits de la ville et de la
Pour irrégularité dans
téléphonez à
MAIN 768
Bibliothèque du
Parlement
1 Jan 24-6071

VOL. XXI — No. 256

Nuageux, plus froid.

MONTREAL, SAMEDI, 2 FEVRIER 1924

Minimum. 4; Maximum. 24.

PRIX: TROIS SOUS

L'HON. M. CARDIN A SOREL

SOREL FAIT UNE INOUBLIABLE FETE, HIER SOIR, AU NOUVEAU MINISTRE: L'HON. M. CARDIN

Toute la population de Sorel, pratiquement, se porte devant de l'honorable Arthur Cardin qu'elle escorte, aux sons des fanfares et accompagné des gardes, vers l'hôtel Balmoral où se prenait le dîner. — Une longue acclamation le salue quand il apparaît à la portière du wagon spécial qui entrait en gare.

L'ASSEMBLEE PUBLIQUE AU MARCHE

La salle était trop petite pour contenir la foule avide d'entendre le ministre et les députés qui l'accompagnaient. — On présente quatre adresses à l'hon. M. Cardin. — Les députés de Montréal apportent leur tribut d'hommages au ministre de la marine. — Une belle fête de famille dont les sorelois se souviendront longtemps.

(De notre envoyé spécial)

Sorel, 1er. — La ville de Sorel, place de l'hon. M. Cardin, a fait, ce soir, une fête splendide et enthousiaste au nouveau ministre de la Marine et des Pêcheries dans le gouvernement King. Comme on devait s'y attendre, le tout Sorel s'était porté au devant de M. Cardin et la population a longuement acclamé l'un des grands hommes d'Etat de la nation. Les députés de Sorel, parti modestement du bas de l'échelle sociale, humble apprenti charpentier, et monté au sommet des honneurs par son élévation au ministère qui dirige les affaires de la nation dont il est un des si distingués.

Dès que le train entra en gare, portant une forte dévotion de Montréal dont plusieurs députés, les fanfares réunies, attaquèrent les accords de l'hymne national. Puis, quand l'hon. M. Cardin parut à la portière du wagon spécial attaché au convoi une immense acclamation, partant de toutes les poitrines, salua l'enfant de Sorel qui venait dans sa ville couverte d'honneurs. M. Cardin, profondément ému répondit à ce salut si cordial et prit place dans la voiture qu'on lui avait réservée et que traînaient deux superbes chevaux blancs.

Ce fut ensuite la parade à travers les rues que l'on avait paroisées à profusion. Les fanfares et les gardes avaient pris place dans le cortège qui, à la lueur des flambeaux — ce qui donnait un aspect de carnaval à la fête politique, — sillonna les rues de Sorel pour se rendre définitivement à l'hôtel Balmoral où devait être servi un dîner intime auquel prirent part le nouveau ministre et quelques députés de Montréal, les libéraux indépendants de Sorel et quelques invités de Montréal venus par le train. Au dessert, on salua la nomination de M. Cardin d'un verre de bon vin. On sortit ensuite pour se rendre à la salle du marché où l'honorable M. Cardin devait recevoir les hommages et les vœux des citoyens.

On parcourut de nouveau un bon trajet, défiant sous de superbes arcs de triomphe élevés par la population de Sorel et sur lesquels on pouvait lire des inscriptions du genre de celles-ci: «Monsieur l'honorable M. Cardin, «Bienvenue à l'un de nos distingués enfants», etc. Les fanfares jouaient des airs de fête, les gardes, en costumes, escortaient la voiture du nouveau ministre. Ce fut une vraie et chaleureuse fête de famille.

Parmi les quelques invités, on remarquait le maire Robidoux, MM. Fernand Rinfret, E. C. St-Père, Paul Mercier, Dr A. St-Denis, Clément Robitaille, P. F. Casgrain, N. K. Laflamme, Théodore Rheaume, tous députés aux Communes qui avaient tenu à accompagner l'honorable M. Cardin jusqu'à chez lui; MM. Léandre Plante, Charles Quirry, E. Bourassa, Omer Langlois, secrétaire du ministre de la Marine et des Pêcheries, et un grand nombre d'autres.

L'assemblée publique qui eut lieu dans la salle du marché, d'une capacité de quinze cents personnes, on ne remarquait pas un seul vide. La foule s'était entassée étroitement dans la salle pour entendre les discours qui furent prononcés. Un grand nombre durent retourner à la porte, à la salle ne pouvant en contenir plus qu'elle n'avait reçu. L'assemblée était sous la présidence du maire Robidoux. Quatre adresses furent lues à l'honorable M. Cardin: l'une au nom des citoyens de Sorel par le maire; une autre au nom de la population ouvrière par M. E. Clément; une troisième au nom de la Chambre de commerce, par M. H.-H. Shepherd; une quatrième enfin au nom de la population agricole du comté de Richelieu, par M. C. Chalifoux. Dans chacune de ces adresses on retrouvait un beau sentiment d'orgueil et de l'honneur qui se reflétait sur Sorel par la nomination au ministère de M. Cardin. C'était dans chacune de ces adresses de sincères protestations de dévouement et de confiance à l'adresse du nouveau ministre.

Puis on passa aux discours qui furent très nombreux sans que personne ne quittât la salle. Chacun des orateurs tint à féliciter le nouveau titulaire du portefeuille de la marine et des pêcheries, à rappeler ce que brillait dans sa carrière politique après avoir été le barreau de sa province. On rappela ses qualités de «debater», d'orateur et qu'il savait convaincre les foules et s'assurer de leurs suffrages, «rainer» l'hon. M. Cardin était l'homme tout désigné pour combler la vacance créée par le départ de sir Lomer Gouin que tous regrettaient.

Les orateurs, en plus de M. Cardin, furent MM. J.-B.-T. Lafrénère, M.P., Charles Quirry, D.T., Germain, M.P., Paul Mercier, M.P., E.-C. St-Père, M.P., Dr A. Denis, M.P., N.K. Laflamme, M.P., Fernand Rinfret, M.P., C. Robitaille, M.P., P.-F. Casgrain, M.P., T. Rheaume, M.P., etc.

NOTE D'OTTAWA QUI A TRAIT AU SAINT-LAURENT

Elle sera publiée simultanément à Ottawa et à Washington, d'après entente

PROJET DE COMMISSION

Un accord est conclu pour mettre fin au brigandage sur la frontière

Washington, 1. — Le gouvernement américain a reçu du gouvernement canadien une note relative au projet de canalisation du Saint-Laurent.

La secrétaire d'Etat a refusé de commenter la communication reçue d'Ottawa en attendant que les arrangements aient été pris pour la publication simultanée de la note. On sait, toutefois, que le secrétaire Hughes a présenté le document au cabinet aujourd'hui et qu'il a été discuté pendant plus d'une heure.

La question de faire du Saint-Laurent une voie océanique a été soumise aux autorités canadiennes par la secrétaire d'Etat américaine il y a plus d'un an. Le gouvernement canadien fit alors savoir qu'il n'était pas prêt à entrer en discussion à ce sujet. Depuis la question a été laissée à l'arrière-plan, mais des organisations privées de l'ouest des Etats-Unis ont insisté sur le fait que le projet de canalisation du Saint-Laurent n'est pas le projet de voir les ports des grands lacs devenir des ports océaniques.

La nouvelle note d'Ottawa aborde la question de la réouverture des négociations entre Ottawa et Washington. La commission internationale pour l'étude du développement de la force motrice du Saint-Laurent. Bien qu'on ne sache rien officiellement de la teneur du document, on croit qu'elle insiste sur l'opportunité de nommer une commission internationale d'ingénieurs pour étudier tous les aspects du problème.

ACCORD

Washington, 1er. — Un accord destiné à mettre un frein au brigandage sur la frontière canadienne a été conclu entre les gouvernements canadien et américain. Les deux puissances conviennent de restituer à leurs propriétaires les effets volés et passés en contrebande par la frontière.

La secrétaire d'Etat annonce que l'accord est l'aboutissement de la récente conférence tenue à Ottawa entre des représentants des deux pays, conférence qui avait d'abord pour but d'arrêter la contrebande des spiritueux sur la frontière.

Les vols d'automobiles et d'autres articles précieux se multiplient sur la frontière depuis quelque temps. L'accord est réciproque.

NEGOCIATIONS A MONTREAL

Entre les représentants des mineurs de la N.-E., et la «British Empire»

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Sydney, N.-E., 1er. — On a reçu le télégramme suivant, ce soir, aux bureaux des mineurs: «Une conférence collective a été menée entre les représentants de notre organisation et les représentants de la «British Empire Steel Corporation», à Montréal, à 10 heures, lundi matin, le 4 février. Ceux qui faisaient partie du sous-comité avec moi devront me rencontrer là».

«Andrew Steele».

Conséquent, MM. Wm Dalrymple, agent international, Silby Barrett, président provisoire, et Robert Baxter, agent pour le syndicat No 26, partiront pour Montréal, samedi matin, afin de rencontrer à Montréal les représentants de la compagnie.

Elections municipales à Farnham

(Dépêche spéciale)

Farnham, 1er. — Les élections municipales de la ville de Farnham ont eu lieu aujourd'hui le 1er février, et un grand nombre d'électeurs se sont présentés aux différents polls. Il y avait sur les rangs MM. J.-D. Berthiaume contre M. D. Martin, L.-H. Bonneau contre M. Amedée Brodeur, Ad. Giroux contre M. S.-E. Booth, M. J.-D. Berthiaume remporta la victoire par 6 de majorité, contre l'ex-échevin D. Martin. L.-H. Bonneau remporta la victoire par 9 de majorité contre l'ex-échevin A. Brodeur, M. Ad. Giroux maintint par 7 de majorité contre Art. Archambault, M. O. Robillard victorieux par 12 de majorité contre M. S.-E. Booth, tous deux candidats. La journée s'est passée très calme, et malgré le changement de l'est, le rapport fut un peu trompeur parmi les électeurs, car l'on pensait bien que MM. Brodeur et Martin seraient victorieux. Le conseil se compose maintenant du maire, le docteur Demers, élu par acclamation le 21 janvier pour un troisième terme, MM. Isidore Dupont, Edgar Choinière, Ad. Giroux, sous trois anciens échevins, J.-D. Berthiaume, L.-H. Bonneau, O. Robillard, les nouveaux élus.

rebatir ce qui a été détruit par M. Meighen et ses acolytes et il demande à tous de redoubler leur confiance en notre beau, notre grand, notre riche et cher pays.

L'HON. MACDONALD PASSERA EN REVUE LE 22E REGIMENT

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 1er. — L'hon. E. M. MacDonald, ministre de la défense, se rendra à Québec ce soir, afin de passer en revue le 22e bataillon.

M. MACDONALD VEUT RENCONTRER M. MUSSOLINI

Hoesch est nommé ambassadeur allemand à Paris — Venizelos se rétablit

LA BAISSSE DU FRANC

Elle est injustifiée, d'après le compte rendu du gouv. de la Banque de France

(Dépêche radiotélégraphique spéciale au «Canada»)

Rome, 1er. — Le «Nuevopase» annonce le bruit que M. MacDonald a bien l'intention de rencontrer M. Mussolini mais pas immédiatement. M. Mussolini ne pouvant s'absenter qu'à la fin de juin, la signature de l'accord italo-russe est imminente.

AMBASSADEUR ALLEMAND A PARIS

Paris, 1er. — La Chambre des députés a voté l'article quatre concernant les modalités du remboursement des indemnités frauduleusement perçues. L'ensemble de sept articles a été adopté et envoyé au Sénat. Le député Vallat demandera la réduction du nombre des ministres et de l'indemnité parlementaire.

Van Hoesch a été nommé ambassadeur allemand à Paris.

Un projet déposé en chambre suspend ou réduit provisoirement les droits de douane sur certains articles et divers produits agricoles, engrais, etc.

BAISSSE INJUSTIFIEE

Paris, 1er. — Le compte-rendu du gouverneur-général de la Banque de France fait remarquer que rien dans la situation économique du pays ne justifie le cours actuel du change français. Il énumère les divers indices de notre activité agricole, industrielle et commerciale. D'autre part, aucune avance nouvelle à l'Etat n'a été faite par la Banque depuis la conclusion de la paix, au contraire les remboursements définitifs effectués par le trésor ont été de trois milliards huit cent millions. Le conseil général de la Banque de France proteste contre les appréciations étrangères tendancieuses qui méconnaissent à la fois les ressources profondes de notre pays et la volonté de les mettre résolument à contribution pour la défense du franc et la sauvegarde du crédit public. «La volonté patiente de la France finira par avoir raison de la défaillance allemande», a-t-il dit en terminant.

VENIZELLOS SE RETABLIT

Athènes, 1er. — La santé de M. Venizelos continuait à s'améliorer, la crise est maintenant évitée.

LA MINISTRESSE BONFIELD

Genève, 1er. — Interviewée par le représentant de l'Agence Havas, la ministresse Margaret Bonfield, représentant l'Angleterre au conseil du B. I. T., a déclaré notamment que le gouvernement britannique s'efforçait de la satisfaction des conventions internationales du travail y compris la journée de huit heures.

Il étendra son activité à l'étranger en vue de provoquer un mouvement général de ratification. A l'égard de la S. D. N., le gouvernement britannique nourrit une complète sympathie et il saluera l'admission de l'Allemagne, de la Russie et de tous les autres pays, en assurant son plein rendement au mécanisme. A la question posée si l'Angleterre demanderait à l'Allemagne et à la Russie de reconnaître les obligations internationales, la ministresse Margaret refusa de répondre.

LA POLITIQUE HONGROISE

Budapest, 1er. — Von Bethlen a déclaré que le parti gouvernemental reconnaissait, au point de vue politique, l'existence d'un mouvement de réconciliation internationale, mais l'exemple des nations recherchant la reconstruction du centre de l'Europe et surtout des grandes puissances désirant établir le principe du désarmement. «Nous arrivons, dit-il, avec patience à établir des relations amicales avec nos voisins. La politique hongroise ne résultera nullement à la dictature de la Petite Entente à l'égard de la Hongrie, mais elle tendra au relèvement économique basé sur une politique réaliste et d'indépendance politique. Nous nous efforçons de profiter des circonstances favorables».

ALLIANCES AUTORISEES

Marseille, 1er. — Le congrès socialiste, au sujet des élections législatives, autoriserait les fédérations de contracter des alliances momentanées selon les nécessités locales.

ANNIVERSAIRE FASCISTE

Rome, 1. — En présence de M. Mussolini, on a célébré l'anniversaire des institutions de la milice nationale fasciste. Les dissidents de l'Italie ont formé un parti qui participera aux élections.

GOVERNEMENT APPROUVE

Moscou, 1. — Le congrès pan-russe a approuvé l'attitude actuelle du gouvernement.

WEISBADEN EVACUE

Munich, 1. — Les séparatistes ont évacué Weisbaden.

L'EX-PRESIDENT WILSON AUX PRISES AVEC LA MORT

Sa fin n'est plus qu'une question d'heures. — Tout espoir abandonné

«JE SUIS PRET»

«Il vaut mieux que je m'en aille plutôt que de rester invalide»

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 2. — A 2 heures ce matin aucun changement dans l'état de l'ex-président Wilson.

Washington, 1er. — Woodrow Wilson est aux prises avec la mort. Avec la ténacité qui l'a caractérisé à tant de moments difficiles de sa carrière, il se cramponne à la vie lorsque tout son entourage a renoncé à tout espoir de le voir revenir. Ses intimes sont convaincus que si l'ancien président parvient à voir le jour, sa fin ne sera plus qu'une question d'heures.

Après une consultation de plus d'une heure, les trois médecins du moribond ont publié à 10 heures 30 ce soir, un bulletin disant que M. Wilson perdait graduellement du terrain. A ce moment il avait perdu connaissance, mais il ne ressentait aucune douleur, mais rien dans la nouvelle ou l'air des médecins ne permettait d'espérer que le vieillard pourrait survivre.

Les Drs Ruffin et Fowler quittèrent la résidence de M. Wilson peu après la publication du bulletin, mais le Dr Grayson resta à la disposition du malade. Il fit savoir qu'il le dirait s'il se produisait quelque complication. La cause immédiate de la rechute est un léger dérangement de l'appareil digestif qui se fit sentir lundi dernier. On ne s'alarme pas d'abord mais c'en était assez pour abattre la faible constitution de l'homme qui lutait depuis quatre ans et quatre mois contre la déperdition de ses forces.

Dans l'après-midi il put prendre un peu de nourriture. Son cœur paraissait un peu plus fort. Il avait la plupart du temps l'esprit lucide et alerte. Il souffrait quelque peu, mais il supportait la souffrance stoïquement. Au crépuscule, il lutait encore contre la mort, mais certains signes faisaient espérer aux médecins un grand changement.

Le malade lui-même comprenait que la lutte qu'il livrait pouvait être la dernière.

«Je suis prêt, dit-il, à son ami, le Dr Grayson, vous avez fait tout ce que vous pouvez faire. Je suis une machine usée. Il vaut mieux que je m'en aille plutôt que de rester impuissant».

M. Wilson, qui n'a pas quitté le chevet de son mari depuis le commencement de la maladie, restait silencieux auprès du moribond, sur lequel la mort commençait à marquer son œuvre. Mlle Margaret Wilson, de New-York, fille de l'ancien président, et M. Joseph Wilson, de Baltimore, frère du malade, arrivèrent dans le cours de la journée. Les autres membres de la famille furent mandés par télégraphe.

L'ancien président contracta cette indigestion en prenant des aliments qui n'étaient pas à sa faible santé.

Le Dr Grayson se trouvait dans la Caroline du Nord en excursion de chasse. Mme Wilson le fit mande. En attendant son arrivée, le Dr Sterling Ruffin, qui avait soigné M. Wilson à la Maison Blanche, prescrivait un traitement.

En arrivant à Washington, hier, le Dr Grayson trouva le malade debout, mais ne pouvant sortir en automobile. Le médecin le fit coucher. Le malade éprouva d'assez troubles digestifs accompagnés de violentes saignements de nez.

Les complications se produisirent si soudainement que le Dr Grayson crut devoir passer la nuit dernière à côté de son malade. Ce matin, des symptômes alarmants se manifestèrent. Quelques minutes après, M. Wilson subissait une rechute et à neuf heures ce matin, le Dr Grayson faisait mander un autre médecin et annonçait que l'état de l'ex-président était très grave.

La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre. Le président et Mme Coolidge furent les premiers à envoyer un message de sympathie et leurs vœux de rétablissement à M. Wilson. Le juge en chef Taft se présenta seul et à pied et laissa sa carte. A la Chambre, sur la motion du leader républicain Longworth, un débat qui devait s'engager sur le scandale Teapot Dome fut ajourné.

Durant toute la journée et dans la soirée, Mme Wilson supporta l'effort avec un grand courage d'âme qui lui attirait l'admiration de toute la capitale. Ce fut elle qui trompa son chagrin lorsque la main de l'épouse s'abattit sur le président au cours de sa tournée oratoire en faveur de la Société des Nations, il y a plus de quatre ans. Depuis elle ne quitta pas le malade qu'elle cherchait à rétablir à l'aide des soins du Dr Grayson.

L'hôtel Scribe sera transformé en bureaux

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 1er. — On demande des estimés en vue de convertir l'hôtel Scribe, de Paris, en bureaux. Cet hôtel, acheté par les chemins de fer nationaux, fut l'objet de vives critiques à la Chambre des Communes à la dernière session.

Homuth reste invalide

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Toronto, 1er. — La cour d'Appel confirme le jugement invalidant M. K. Homuth, député travailliste aggrave de South Waterlo.

RECOGNITION DE JURE DES SOVIETS PAR L'ANGLETERRE

Note transmise à Moscou par M. Hodgson, nommé chargé d'affaires

QUESTION A REGLER

Conditions auxquelles les relations normales seront reprises

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 1er. — On annonce officiellement cet après-midi que la Grande-Bretagne a reconnu de jure le gouvernement soviétique.

Dans une note transmise au gouvernement russe par l'intermédiaire de M. Robert Hodgson, représentant anglais à Moscou, le premier ministre MacDonald a reconnu l'union des républiques soviétiques socialistes comme l'administration de jure de ces territoires de l'ancien empire russe qui ont reconnu leur autorité.

Les questions de traités, de réclamations et de propagande seront réglées plus tard.

Le gouvernement russe est invité à envoyer des représentants à Londres aussitôt que possible afin de discuter ces questions.

M. Hodgson est nommé chargé d'affaires.

Les relations diplomatiques entre la Russie et la Grande-Bretagne étaient rompues depuis six ans. Une forte partie de l'opinion est opposée à cette reconnaissance. Ces critiques reprochent au gouvernement d'avoir à peine arrivé au pouvoir cherché à résoudre les plus épineux des problèmes européens sans même attendre la rentrée des Chambres.

M. MacDonald est sûr cependant d'obtenir l'approbation du parlement parce que le parti libéral lui-même a préconisé la reconnaissance de la Russie.

Il est entendu que le gouvernement soviétique a déjà fait entendre au gouvernement britannique qu'il était prêt à nommer une commission mixte chargée de négocier le traité dont il est parlé dans la note de M. MacDonald.

Un des motifs pour lesquels M. MacDonald a décidé d'agir promptement, c'est que Lénine venant de mourir, le moment est favorable au développement d'institutions parlementaires en Russie. Mais la fin principale que M. MacDonald a en vue est le développement du commerce entre les deux pays comme remède au chômage.

Le texte de la note anglaise se lit comme suit:

«J'ai l'honneur, sur l'information de mon gouvernement, d'informer Votre Excellence qu'il reconnaît l'union des républiques soviétiques comme l'administration de jure des territoires de l'ancien empire russe qui reconnaissent son autorité.

«Afin, cependant, de créer les conditions normales de relations entièrement amicales et de complètes relations commerciales, il sera nécessaire de conclure des accords précis, sur une variété de sujets, dont quelques-uns n'ont aucune relation directe avec la question de la reconnaissance et dont quelques-uns d'un autre côté, sont intimement liés au fait de la reconnaissance.

«Dans cette dernière catégorie, on peut citer la question des traités antérieurs. Le gouvernement de Sa Majesté apprend que la reconnaissance du gouvernement soviétique de la Russie amènera automatiquement en vigueur les principes reconnus du droit international, tous les traités conclus entre les deux pays antérieurement à la révolution russe, sauf dans les cas où ces traités ont été dénoncés ou sont juridiquement périmés. Il est évidemment de l'avantage des deux pays que la situation quant à ce qui concerne ces traités soit régularisée en même temps que s'effectue la reconnaissance.

«Mais que techniquement étrangers à la reconnaissance, il y a des problèmes de la plus haute importance tels que le règlement des réclamations du gouvernement et des nationaux d'une partie contre l'autre et la restauration du crédit de la Russie.

«Il est aussi évident que des relations véritablement amicales ne seraient établies que si les deux pays, à la reconnaissance, il y a des problèmes de la plus haute importance tels que le règlement des réclamations du gouvernement et des nationaux d'une partie contre l'autre et la restauration du crédit de la Russie.

«Ainsi, le gouvernement de Sa Majesté invite le gouvernement russe à envoyer à Londres au plus tôt des représentants munis de pleins pouvoirs pour discuter ces choses et arrêter la base préliminaire d'un traité intégral pour régler toutes les questions pendantes entre les deux pays.

«Dans l'attente, j'ai reçu la qualité de chargé d'affaires en attendant le choix d'un ambassadeur et je puis déclarer que le gouvernement de Sa Majesté sera heureux de même de recevoir un chargé d'affaires représentant le gouvernement de l'Union à la cour de St-James».

L'échevin Roy

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 1er. — L'échevin Roy, de Hall, a été admis à siéger au conseil municipal.

Augmentation de salaires aux cheminots

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 1er. — Le New York Central annonce qu'il accorde aux cheminots des augmentations de salaires aux mêmes conditions qu'aux mécaniciens et aux chauffeurs. Le 25 janvier dernier, soit une moyenne de cinq pour cent. Les quatre grands syndicats avaient demandé les salaires de 1920, soit une augmentation moyenne de 20 pour cent.

DEUX SOUS DE TAXE PAR GALLON SUR L'ESSENCE

C'est la décision prise après entrevue avec les automobilistes

80 CENTIMS

Par 100 lbs pour remplacer la taxe actuelle par cheval-vapeur

(De notre correspondant)

Québec, 1er. — Les représentants de la «Quebec Provincial Motor League» ont eu depuis quelques jours plusieurs entrevues avec les autorités du gouvernement au sujet du remaniement de la taxe sur les automobiles de promenade.

Une dernière conférence a eu lieu aujourd'hui au bureau du premier ministre avec l'honorable M. Nicol, trésorier provincial, et M. J.-A. Bédard, contrôleur du revenu. Les automobilistes étaient représentés par MM. Auguste Pion, président de la ligue; J.-E. Renaud, secrétaire; et G.-A. McNamee, directeur et secrétaire du «Royal Automobile Club of Canada» de Montréal. Les représentants des automobilistes ont été informés que le gouvernement avait décidé d'imposer une taxe de deux cents par gallon sur la gasoline et qu'en plus une taxe de 50 cents par cent litres serait ajoutée sur toutes les catégories d'automobiles pour remplacer le mode de taxation actuel par cheval-vapeur. On prétend que le système de taxation sur le poids de l'auto n'est pas plus équitable et ce sans qu'il faille payer suivant l'usage fait des chemins.

Les délégués des automobilistes ont reçu l'assurance que ce n'était pas l'intention du gouvernement d'obtenir plus de revenus de l'automobile qu'il n'en provient actuellement. Les officiers de la ligue combattent les propositions du gouvernement parce qu'elles y voyaient une augmentation pour la majeure partie des automobiles.

Après discussion, le gouvernement consentit à réduire à 70 cents par cent livres la taxe qu'il se proposait d'appliquer.

Monsieur Pion, président de la «Quebec Provincial Motor League», rencontre après l'entrevue qu'il eut avec les ministres, exprimait l'opinion qu'en théorie le principe des taxes sur la gasoline et le poids des autos était équitable, mais il manifesta quelques doutes quant à la perception et à l'administration de la taxe sur la gasoline.

Le résultat de la taxe sur le poids des autos apportera une légère diminution de la taxe sur quelques marques d'autos et fera porter la différence sur certaines autres, cependant que le revenu total, avec la taxe d'essence, apportera au trésor le même montant que perçu actuellement.

D'autres recommandations furent aussi étudiées, qui ont inclus la nouvelle loi des véhicules moteurs.

Les délégués et les représentants du gouvernement ont convenu que le fardeau qui pèse sur les automobilistes ne devait pas être accru et que la loi actuelle à la condition qu'elle ne soit pas trop lourde, retournait aux besoins et serait bien accueillie de tous.

Afin de parer à toute éventualité, le gouvernement insérera dans la loi une clause en vertu de laquelle le tarif pourra être changé sur arrêté ministériel.

Si au bout de quelques mois d'expérience on constate que la taxe est trop élevée ou trop basse, un changement sera facile à effectuer sans avoir besoin de la sanction du parlement.

A la fin de l'entrevue, les délégués promirent de coopérer avec le gouvernement afin de faire de la taxe un succès.

LA SEANCE DE LA CHAMBRE

Québec, 1er. — La séance de la Chambre aujourd'hui fut pratiquement employée par une discussion entre le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Caron et le chef de l'Opposition, M. Arthur Sauvé, relativement au crédit de \$15,000.

La Chambre a voté en troisième lecture le projet de loi concernant les amendements à la loi électorale de la province. Une des amendements veut que l'imprimeur d'un imprimé électoral soit obligé d'inscrire son nom au recto de ce imprimé. Dans le projet d'abord rédigé on obligeait l'éditeur à en faire autant, mais un amendement fut fait qui exemptait celui de cette obligation.

Le crédit de \$15,000 pour l'agriculture ne fut pas voté par la Chambre réunie en comité des subsides et on remit la question à une prochaine séance afin de permettre au ministre de donner certains renseignements à ce sujet.

M. Sauvé, Chef de l'Opposition, demandait au ministre comment étaient dépensés des \$15,000 inscrits au crédit de l'agriculture. Le ministre, dans sa réponse, mentionna qu'une certaine somme fut allouée pour la distribution et l'incubation des oeufs.

Le Chef de l'Opposition répliqua que des oeufs étaient achetés sur une ferme à Belvédère, fermée qui était la propriété de M. A. Grenier, sous-ministre du département de l'Agriculture. Cette ferme avait été louée par M. Grenier à l'union expérimentale, et c'est M. Babin et le frère Luigi qui en ont la direction.

M. Caron explique que le sous-ministre de l'Agriculture n'a guère profité de la location de la propriété. On n'a pas fait d'incubation aux propriétés, on a fait quelques améliorations seulement à la terre.

M. Sauvé veut savoir comment le département de l'Agriculture a dépensé sur la propriété de M. Grenier.

(A suivre à la page 9)

Chronique des Sports

DERONDA VAINQUEUR DES
TROIS ANS A FAIR GROUNDS

Le descendant de Vulcan a défait le favori Henry M. Dietz et Dreamer dans la bourse "Southland". — Dustabout vainqueur du handicap "Mobile".

A LA HAVANE ET A TIA JUANA

A FAIR GROUNDS

Nouvelle-Orléans, 1er. — Deronda, appartenant à la ferme Audley, a eu une grosse surprise cet après-midi aux Fair Grounds en gagnant la bourse "Southland", principale épreuve de la matinée. La course, d'une distance d'un mille dix-huit cent cinquante mètres, a été gagnée par Deronda, descendant de Vulcan, qui a battu le favori Henry M. Dietz et Dreamer dans la bourse "Southland". — Dustabout vainqueur du handicap "Mobile".

Le handicap Mobile, était un autre numéro spécial au programme et il a été gagné par Dustabout avec Soggartharoon et Raffles comme deuxième et troisième respectivement.

Dans la course de la division de deux ans, Yarnodex, un débutant a décroché la part du lion. Il était coté à 7 pour 1.

Les favoris furent loin de se signaler cet après-midi. Toutes les courses ont été gagnées par les deuxième choix ou des négatifs.

Résultats des courses de cet après-midi:

PREMIERE COURSE, 3 furlongs: 1. Yarnodex, 115; E. Pool, 7 à 1; 2. 6 à 5; 3. Mabel, 6; 4. 3; 5. Carroll, 1 à 2; 6. Fan de Courty, 115; Martin, 4 à 5; 7. 2; 8. 3; 9. 4; 10. 5; 11. 6; 12. 7; 13. 8; 14. 9; 15. 10; 16. 11; 17. 12; 18. 13; 19. 14; 20. 15; 21. 16; 22. 17; 23. 18; 24. 19; 25. 20; 26. 21; 27. 22; 28. 23; 29. 24; 30. 25; 31. 26; 32. 27; 33. 28; 34. 29; 35. 30; 36. 31; 37. 32; 38. 33; 39. 34; 40. 35; 41. 36; 42. 37; 43. 38; 44. 39; 45. 40; 46. 41; 47. 42; 48. 43; 49. 44; 50. 45; 51. 46; 52. 47; 53. 48; 54. 49; 55. 50; 56. 51; 57. 52; 58. 53; 59. 54; 60. 55; 61. 56; 62. 57; 63. 58; 64. 59; 65. 60; 66. 61; 67. 62; 68. 63; 69. 64; 70. 65; 71. 66; 72. 67; 73. 68; 74. 69; 75. 70; 76. 71; 77. 72; 78. 73; 79. 74; 80. 75; 81. 76; 82. 77; 83. 78; 84. 79; 85. 80; 86. 81; 87. 82; 88. 83; 89. 84; 90. 85; 91. 86; 92. 87; 93. 88; 94. 89; 95. 90; 96. 91; 97. 92; 98. 93; 99. 94; 100. 95; 101. 96; 102. 97; 103. 98; 104. 99; 105. 100; 106. 101; 107. 102; 108. 103; 109. 104; 110. 105; 111. 106; 112. 107; 113. 108; 114. 109; 115. 110; 116. 111; 117. 112; 118. 113; 119. 114; 120. 115; 121. 116; 122. 117; 123. 118; 124. 119; 125. 120; 126. 121; 127. 122; 128. 123; 129. 124; 130. 125; 131. 126; 132. 127; 133. 128; 134. 129; 135. 130; 136. 131; 137. 132; 138. 133; 139. 134; 140. 135; 141. 136; 142. 137; 143. 138; 144. 139; 145. 140; 146. 141; 147. 142; 148. 143; 149. 144; 150. 145; 151. 146; 152. 147; 153. 148; 154. 149; 155. 150; 156. 151; 157. 152; 158. 153; 159. 154; 160. 155; 161. 156; 162. 157; 163. 158; 164. 159; 165. 160; 166. 161; 167. 162; 168. 163; 169. 164; 170. 165; 171. 166; 172. 167; 173. 168; 174. 169; 175. 170; 176. 171; 177. 172; 178. 173; 179. 174; 180. 175; 181. 176; 182. 177; 183. 178; 184. 179; 185. 180; 186. 181; 187. 182; 188. 183; 189. 184; 190. 185; 191. 186; 192. 187; 193. 188; 194. 189; 195. 190; 196. 191; 197. 192; 198. 193; 199. 194; 200. 195; 201. 196; 202. 197; 203. 198; 204. 199; 205. 200; 206. 201; 207. 202; 208. 203; 209. 204; 210. 205; 211. 206; 212. 207; 213. 208; 214. 209; 215. 210; 216. 211; 217. 212; 218. 213; 219. 214; 220. 215; 221. 216; 222. 217; 223. 218; 224. 219; 225. 220; 226. 221; 227. 222; 228. 223; 229. 224; 230. 225; 231. 226; 232. 227; 233. 228; 234. 229; 235. 230; 236. 231; 237. 232; 238. 233; 239. 234; 240. 235; 241. 236; 242. 237; 243. 238; 244. 239; 245. 240; 246. 241; 247. 242; 248. 243; 249. 244; 250. 245; 251. 246; 252. 247; 253. 248; 254. 249; 255. 250; 256. 251; 257. 252; 258. 253; 259. 254; 260. 255; 261. 256; 262. 257; 263. 258; 264. 259; 265. 260; 266. 261; 267. 262; 268. 263; 269. 264; 270. 265; 271. 266; 272. 267; 273. 268; 274. 269; 275. 270; 276. 271; 277. 272; 278. 273; 279. 274; 280. 275; 281. 276; 282. 277; 283. 278; 284. 279; 285. 280; 286. 281; 287. 282; 288. 283; 289. 284; 290. 285; 291. 286; 292. 287; 293. 288; 294. 289; 295. 290; 296. 291; 297. 292; 298. 293; 299. 294; 300. 295; 301. 296; 302. 297; 303. 298; 304. 299; 305. 300; 306. 301; 307. 302; 308. 303; 309. 304; 310. 305; 311. 306; 312. 307; 313. 308; 314. 309; 315. 310; 316. 311; 317. 312; 318. 313; 319. 314; 320. 315; 321. 316; 322. 317; 323. 318; 324. 319; 325. 320; 326. 321; 327. 322; 328. 323; 329. 324; 330. 325; 331. 326; 332. 327; 333. 328; 334. 329; 335. 330; 336. 331; 337. 332; 338. 333; 339. 334; 340. 335; 341. 336; 342. 337; 343. 338; 344. 339; 345. 340; 346. 341; 347. 342; 348. 343; 349. 344; 350. 345; 351. 346; 352. 347; 353. 348; 354. 349; 355. 350; 356. 351; 357. 352; 358. 353; 359. 354; 360. 355; 361. 356; 362. 357; 363. 358; 364. 359; 365. 360; 366. 361; 367. 362; 368. 363; 369. 364; 370. 365; 371. 366; 372. 367; 373. 368; 374. 369; 375. 370; 376. 371; 377. 372; 378. 373; 379. 374; 380. 375; 381. 376; 382. 377; 383. 378; 384. 379; 385. 380; 386. 381; 387. 382; 388. 383; 389. 384; 390. 385; 391. 386; 392. 387; 393. 388; 394. 389; 395. 390; 396. 391; 397. 392; 398. 393; 399. 394; 400. 395; 401. 396; 402. 397; 403. 398; 404. 399; 405. 400; 406. 401; 407. 402; 408. 403; 409. 404; 410. 405; 411. 406; 412. 407; 413. 408; 414. 409; 415. 410; 416. 411; 417. 412; 418. 413; 419. 414; 420. 415; 421. 416; 422. 417; 423. 418; 424. 419; 425. 420; 426. 421; 427. 422; 428. 423; 429. 424; 430. 425; 431. 426; 432. 427; 433. 428; 434. 429; 435. 430; 436. 431; 437. 432; 438. 433; 439. 434; 440. 435; 441. 436; 442. 437; 443. 438; 444. 439; 445. 440; 446. 441; 447. 442; 448. 443; 449. 444; 450. 445; 451. 446; 452. 447; 453. 448; 454. 449; 455. 450; 456. 451; 457. 452; 458. 453; 459. 454; 460. 455; 461. 456; 462. 457; 463. 458; 464. 459; 465. 460; 466. 461; 467. 462; 468. 463; 469. 464; 470. 465; 471. 466; 472. 467; 473. 468; 474. 469; 475. 470; 476. 471; 477. 472; 478. 473; 479. 474; 480. 475; 481. 476; 482. 477; 483. 478; 484. 479; 485. 480; 486. 481; 487. 482; 488. 483; 489. 484; 490. 485; 491. 486; 492. 487; 493. 488; 494. 489; 495. 490; 496. 491; 497. 492; 498. 493; 499. 494; 500. 495; 501. 496; 502. 497; 503. 498; 504. 499; 505. 500; 506. 501; 507. 502; 508. 503; 509. 504; 510. 505; 511. 506; 512. 507; 513. 508; 514. 509; 515. 510; 516. 511; 517. 512; 518. 513; 519. 514; 520. 515; 521. 516; 522. 517; 523. 518; 524. 519; 525. 520; 526. 521; 527. 522; 528. 523; 529. 524; 530. 525; 531. 526; 532. 527; 533. 528; 534. 529; 535. 530; 536. 531; 537. 532; 538. 533; 539. 534; 540. 535; 541. 536; 542. 537; 543. 538; 544. 539; 545. 540; 546. 541; 547. 542; 548. 543; 549. 544; 550. 545; 551. 546; 552. 547; 553. 548; 554. 549; 555. 550; 556. 551; 557. 552; 558. 553; 559. 554; 560. 555; 561. 556; 562. 557; 563. 558; 564. 559; 565. 560; 566. 561; 567. 562; 568. 563; 569. 564; 570. 565; 571. 566; 572. 567; 573. 568; 574. 569; 575. 570; 576. 571; 577. 572; 578. 573; 579. 574; 580. 575; 581. 576; 582. 577; 583. 578; 584. 579; 585. 580; 586. 581; 587. 582; 588. 583; 589. 584; 590. 585; 591. 586; 592. 587; 593. 588; 594. 589; 595. 590; 596. 591; 597. 592; 598. 593; 599. 594; 600. 595; 601. 596; 602. 597; 603. 598; 604. 599; 605. 600; 606. 601; 607. 602; 608. 603; 609. 604; 610. 605; 611. 606; 612. 607; 613. 608; 614. 609; 615. 610; 616. 611; 617. 612; 618. 613; 619. 614; 620. 615; 621. 616; 622. 617; 623. 618; 624. 619; 625. 620; 626. 621; 627. 622; 628. 623; 629. 624; 630. 625; 631. 626; 632. 627; 633. 628; 634. 629; 635. 630; 636. 631; 637. 632; 638. 633; 639. 634; 640. 635; 641. 636; 642. 637; 643. 638; 644. 639; 645. 640; 646. 641; 647. 642; 648. 643; 649. 644; 650. 645; 651. 646; 652. 647; 653. 648; 654. 649; 655. 650; 656. 651; 657. 652; 658. 653; 659. 654; 660. 655; 661. 656; 662. 657; 663. 658; 664. 659; 665. 660; 666. 661; 667. 662; 668. 663; 669. 664; 670. 665; 671. 666; 672. 667; 673. 668; 674. 669; 675. 670; 676. 671; 677. 672; 678. 673; 679. 674; 680. 675; 681. 676; 682. 677; 683. 678; 684. 679; 685. 680; 686. 681; 687. 682; 688. 683; 689. 684; 690. 685; 691. 686; 692. 687; 693. 688; 694. 689; 695. 690; 696. 691; 697. 692; 698. 693; 699. 694; 700. 695; 701. 696; 702. 697; 703. 698; 704. 699; 705. 700; 706. 701; 707. 702; 708. 703; 709. 704; 710. 705; 711. 706; 712. 707; 713. 708; 714. 709; 715. 710; 716. 711; 717. 712; 718. 713; 719. 714; 720. 715; 721. 716; 722. 717; 723. 718; 724. 719; 725. 720; 726. 721; 727. 722; 728. 723; 729. 724; 730. 725; 731. 726; 732. 727; 733. 728; 734. 729; 735. 730; 736. 731; 737. 732; 738. 733; 739. 734; 740. 735; 741. 736; 742. 737; 743. 738; 744. 739; 745. 740; 746. 741; 747. 742; 748. 743; 749. 744; 750. 745; 751. 746; 752. 747; 753. 748; 754. 749; 755. 750; 756. 751; 757. 752; 758. 753; 759. 754; 760. 755; 761. 756; 762. 757; 763. 758; 764. 759; 765. 760; 766. 761; 767. 762; 768. 763; 769. 764; 770. 765; 771. 766; 772. 767; 773. 768; 774. 769; 775. 770; 776. 771; 777. 772; 778. 773; 779. 774; 780. 775; 781. 776; 782. 777; 783. 778; 784. 779; 785. 780; 786. 781; 787. 782; 788. 783; 789. 784; 790. 785; 791. 786; 792. 787; 793. 788; 794. 789; 795. 790; 796. 791; 797. 792; 798. 793; 799. 794; 800. 795; 801. 796; 802. 797; 803. 798; 804. 799; 805. 800; 806. 801; 807. 802; 808. 803; 809. 804; 810. 805; 811. 806; 812. 807; 813. 808; 814. 809; 815. 810; 816. 811; 817. 812; 818. 813; 819. 814; 820. 815; 821. 816; 822. 817; 823. 818; 824. 819; 825. 820; 826. 821; 827. 822; 828. 823; 829. 824; 830. 825; 831. 826; 832. 827; 833. 828; 834. 829; 835. 830; 836. 831; 837. 832; 838. 833; 839. 834; 840. 835; 841. 836; 842. 837; 843. 838; 844. 839; 845. 840; 846. 841; 847. 842; 848. 843; 849. 844; 850. 845; 851. 846; 852. 847; 853. 848; 854. 849; 855. 850; 856. 851; 857. 852; 858. 853; 859. 854; 860. 855; 861. 856; 862. 857; 863. 858; 864. 859; 865. 860; 866. 861; 867. 862; 868. 863; 869. 864; 870. 865; 871. 866; 872. 867; 873. 868; 874. 869; 875. 870; 876. 871; 877. 872; 878. 873; 879. 874; 880. 875; 881. 876; 882. 877; 883. 878; 884. 879; 885. 880; 886. 881; 887. 882; 888. 883; 889. 884; 890. 885; 891. 886; 892. 887; 893. 888; 894. 889; 895. 890; 896. 891; 897. 892; 898. 893; 899. 894; 900. 895; 901. 896; 902. 897; 903. 898; 904. 899; 905. 900; 906. 901; 907. 902; 908. 903; 909. 904; 910. 905; 911. 906; 912. 907; 913. 908; 914. 909; 915. 910; 916. 911; 917. 912; 918. 913; 919. 914; 920. 915; 921. 916; 922. 917; 923. 918; 924. 919; 925. 920; 926. 921; 927. 922; 928. 923; 929. 924; 930. 925; 931. 926; 932. 927; 933. 928; 934. 929; 935. 930; 936. 931; 937. 932; 938. 933; 939. 934; 940. 935; 941. 936; 942. 937; 943. 938; 944. 939; 945. 940; 946. 941; 947. 942; 948. 943; 949. 944; 950. 945; 951. 946; 952. 947; 953. 948; 954. 949; 955. 950; 956. 951; 957. 952; 958. 953; 959. 954; 960. 955; 961. 956; 962. 957; 963. 958; 964. 959; 965. 960; 966. 961; 967. 962; 968. 963; 969. 964; 970. 965; 971. 966; 972. 967; 973. 968; 974. 969; 975. 970; 976. 971; 977. 972; 978. 973; 979. 974; 980. 975; 981. 976; 982. 977; 983. 978; 984. 979; 985. 980; 986. 981; 987. 982; 988. 983; 989. 984; 990. 985; 991. 986; 992. 987; 993. 988; 994. 989; 995. 990; 996. 991; 997. 992; 998. 993; 999. 994; 1000. 995; 1001. 996; 1002. 997; 1003. 998; 1004. 999; 1005. 1000; 1006. 1001; 1007. 1002; 1008. 1003; 1009. 1004; 1010. 1005; 1011. 1006; 1012. 1007; 1013. 1008; 1014. 1009; 1015. 1010; 1016. 1011; 1017. 1012; 1018. 1013; 1019. 1014; 1020. 1015; 1021. 1016; 1022. 1017; 1023. 1018; 1024. 1019; 1025. 1020; 1026. 1021; 1027. 1022; 1028. 1023; 1029. 1024; 1030. 1025; 1031. 1026; 1032. 1027; 1033. 1028; 1034. 1029; 1035. 1030; 1036. 1031; 1037. 1032; 1038. 1033; 1039. 1034; 1040. 1035; 1041. 1036; 1042. 1037; 1043. 1038; 1044. 1039; 1045. 1040; 1046. 1041; 1047. 1042; 1048. 1043; 1049. 1044; 1050. 1045; 1051. 1046; 1052. 1047; 1053. 1048; 1054. 1049; 1055. 1050; 1056. 1051; 1057. 1052; 1058. 1053; 1059. 1054; 1060. 1055; 1061. 1056; 1062. 1057; 1063. 1058; 1064. 1059; 1065. 1060; 1066. 1061; 1067. 1062; 1068. 1063; 1069. 1064; 1070. 1065; 1071. 1066; 1072. 1067; 1073. 1068; 1074. 1069; 1075. 1070; 1076. 1071; 1077. 1072; 1078. 1073; 1079. 1074; 1080. 1075; 1081. 1076; 1082. 1077; 1083. 1078; 1084. 1079; 1085. 1080; 1086. 1081; 1087. 1082; 1088. 1083; 1089. 1084; 1090. 1085; 1091. 1086; 1092. 1087; 1093. 1088; 1094. 1089; 1095. 1090; 1096. 1091; 1097. 1092; 1098. 1093; 1099. 1094; 1100. 1095; 1101. 1096; 1102. 1097; 1103. 1098; 1104. 1099; 1105. 1100; 1106. 1101; 1107. 1102; 1108. 1103; 1109. 1104; 1110. 1105; 1111. 1106; 1112. 1107; 1113. 1108; 1114. 1109; 1115. 1110; 1116. 1111; 1117. 1112; 1118. 1113; 1119. 1114; 1120. 1115; 1121. 1116; 1122. 1117; 1123. 1118; 1124. 1119; 1125. 1120; 1126. 1121; 1127. 1122; 1128. 1123; 1129. 1124; 1130. 1125; 1131. 1126; 1132. 1127; 1133. 1128; 1134. 1129; 1135. 1130; 1136. 1131; 1137. 1132; 1138. 1133; 1139. 1134; 1140. 1135; 1141. 1136; 1142. 1137; 1143. 1138; 1144. 1139; 1145. 1140; 1146. 1141; 1147. 1142; 1148. 1143; 1149. 1144; 1150. 1145;

JOHNNY DUNDEE A DEFAIT PAL MORAN HIER A NEW-YORK

Le petit Italien a obtenu un avantage marqué pendant les 10 premières rondes, mais Moran était plus fort à la fin. — Louis Kaplan a obtenu la décision sur Eddie Brady.

(Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 1er. — Johnny Dundee, à quelque pas affecté les espoirs de Pal Moran au championnat poids léger en le battant dans un féroce combat de 15 rondes qui avait lieu ce soir à Madison Square Garden. L'avantage de Dundee au début lui donna la victoire, malgré que Moran ait donné à Madison Square Garden. L'avantage de Dundee au début lui donna la victoire, malgré que Moran ait donné à Madison Square Garden.

Pendant dix rondes Dundee a été le maître de Moran, accumulant un grand nombre de points. Les cinq dernières rondes furent chaudement disputées et Moran a forcé le combat à la première fois de la soirée.

Mais le veterán a fait en sorte de bien résister, particulièrement dans la 14e ronde.

Il n'y eut pas de knockdown et les deux boxeurs se signèrent beaucoup à la fin.

La gauche de Moran a fendu Dundee à l'oreille dans la 14e ronde. A la fin du combat Dundee semblait fatigué mais sa connaissance et son expérience l'ont sauvé.

Dans le combat semi final, Kaplan a fait Eddie Brady. Il a obtenu l'avantage du commencement à la fin.

Dans un autre combat, Herman Singer a obtenu la décision sur Tommy Galtson.

DETAILS DU COMBAT

Première ronde. — Moran porta un jab gauche dans les côtes et Dundee riposta avec un swing à la mâchoire. Moran porta un coup de droite et les deux échangeant dans une mêlée.

Dundee croyait un coup de gauche dans le corps. Il y avait un corps à corps au son de la cloche.

Deuxième ronde. — Dundee logea un swing de gauche à la tête. Dundee porta deux coups de gauche au cou sans aucun retour. Ils échangeant à longue portée. Johnny porta deux coups de droite et logea sa gauche à la tête. Dundee forçait le combat à la fin.

Troisième ronde. — Dundee saignait d'une blessure à la bouche. Les deux menagèrent des coups de droite mais Dundee porta un crochet à la mâchoire. Les efforts de Moran furent bloqués.

Quatrième ronde. — La gauche de Dundee ennuoya Moran. Johnny logea trois fois, sans retour. Ni l'un ni l'autre ne travailla fort. Moran saignait d'une coupure à la lèvre, après une mêlée.

Cinquième ronde. — Moran toucha avec sa gauche mais encaissa deux coups en retour. Johnny forçait le combat dans un échange furieux. Moran porta deux coups de droite et un de gauche.

Sixième ronde. — Un coup de gauche ouvrit une coupure au-dessus de l'œil droit de Moran. Ce dernier recula et porta des jabs à la figure. Dundee continua de forcer le combat.

Septième ronde. — Dundee déclancha sa gauche trois fois et il faisait manquer Moran. L'Italien avait son adversaire à sa merci. Moran manqua souvent et Dundee porta plusieurs swings. Moran se servit rarement de sa droite.

Huitième ronde. La gauche de Dundee continua de tenir Moran au loin. Moran porta un swing à la tête, mais fut forcé de reculer grâce à une attaque de directs au corps et à la figure.

Neuvième ronde. — Dundee attaqua encore avec sa gauche. Moran porta de bons coups de droite, mais Dundee para bien et riposta avec sa gauche.

Dixième ronde. — Moran porta un direct de la droite et un crochet de gauche à la mâchoire de Dundee. La gauche de Dundee fit saigner Moran à la fin de la ronde.

Onzième ronde. — La gauche de Moran ouvrit une blessure à l'oreille de Dundee et ils échangeant à la figure. Ils échangeant avec furie à la fin de l'engagement.

Douzième ronde. — Dundee porta trois coups à la tête et encaissa dans le corps. Moran était plus agressif. Ils s'accrochèrent souvent.

Treizième ronde. — Ils échangeaient des coups de gauche, mais chacun attendait une ouverture. La foule hua Dundee pour retenir les bras autour de la tête de Moran dans les corps-à-corps.

Quatorzième ronde. — Moran débuta avec une attaque et logea avec ses deux mains à la mâchoire. Moran fit une coupure à l'œil droit de Dundee et forçait le veterán à reculer. Dundee riposta mais fut forcé de reculer à la suite d'une attaque dans le corps.

Quinzième ronde. — Moran porta un dur coup de gauche à la mâchoire. Un coup à la tête ébranla Dundee, mais revint à la charge avec une attaque à la figure et dans le corps.

Mais Montréal ne tarda pas à mettre les chances égales dans la première période. Montréal prit l'avantage dans la deuxième période, et le garda jusqu'à la fin.

Tous les joueurs locaux se distinguèrent, particulièrement Billy Clement et J. Calligan.

Ed. Maloney, McElish ont réussi avec beaucoup d'adresse à prendre le gardien des buts du Montréal en défaut. Montréal a bien été encouragé par tous les employés qui ont fort applaudi leur équipe.

Les équipes se composaient comme suit:

Blancs: Freymann, Duras, P-4R, 1. P-4R, 2. P-4R, 3. P-4R, 4. P-4R, 5. P-4R, 6. P-4R, 7. P-4R, 8. P-4R, 9. P-4R, 10. P-4R, 11. P-4R, 12. P-4R, 13. P-4R, 14. P-4R, 15. P-4R, 16. P-4R, 17. P-4R, 18. P-4R, 19. P-4R, 20. P-4R, 21. P-4R, 22. P-4R, 23. P-4R, 24. P-4R, 25. P-4R, 26. P-4R, 27. P-4R, 28. P-4R, 29. P-4R, 30. P-4R, 31. P-4R, 32. P-4R, 33. P-4R, 34. P-4R, 35. P-4R, 36. P-4R, 37. P-4R, 38. P-4R, 39. P-4R, 40. P-4R, 41. P-4R, 42. P-4R, 43. P-4R, 44. P-4R, 45. P-4R, 46. P-4R, 47. P-4R, 48. P-4R, 49. P-4R, 50. P-4R, 51. P-4R, 52. P-4R, 53. P-4R, 54. P-4R, 55. P-4R, 56. P-4R, 57. P-4R, 58. P-4R, 59. P-4R, 60. P-4R, 61. P-4R, 62. P-4R, 63. P-4R, 64. P-4R, 65. P-4R, 66. P-4R, 67. P-4R, 68. P-4R, 69. P-4R, 70. P-4R, 71. P-4R, 72. P-4R, 73. P-4R, 74. P-4R, 75. P-4R, 76. P-4R, 77. P-4R, 78. P-4R, 79. P-4R, 80. P-4R, 81. P-4R, 82. P-4R, 83. P-4R, 84. P-4R, 85. P-4R, 86. P-4R, 87. P-4R, 88. P-4R, 89. P-4R, 90. P-4R, 91. P-4R, 92. P-4R, 93. P-4R, 94. P-4R, 95. P-4R, 96. P-4R, 97. P-4R, 98. P-4R, 99. P-4R, 100. P-4R, 101. P-4R, 102. P-4R, 103. P-4R, 104. P-4R, 105. P-4R, 106. P-4R, 107. P-4R, 108. P-4R, 109. P-4R, 110. P-4R, 111. P-4R, 112. P-4R, 113. P-4R, 114. P-4R, 115. P-4R, 116. P-4R, 117. P-4R, 118. P-4R, 119. P-4R, 120. P-4R, 121. P-4R, 122. P-4R, 123. P-4R, 124. P-4R, 125. P-4R, 126. P-4R, 127. P-4R, 128. P-4R, 129. P-4R, 130. P-4R, 131. P-4R, 132. P-4R, 133. P-4R, 134. P-4R, 135. P-4R, 136. P-4R, 137. P-4R, 138. P-4R, 139. P-4R, 140. P-4R, 141. P-4R, 142. P-4R, 143. P-4R, 144. P-4R, 145. P-4R, 146. P-4R, 147. P-4R, 148. P-4R, 149. P-4R, 150. P-4R, 151. P-4R, 152. P-4R, 153. P-4R, 154. P-4R, 155. P-4R, 156. P-4R, 157. P-4R, 158. P-4R, 159. P-4R, 160. P-4R, 161. P-4R, 162. P-4R, 163. P-4R, 164. P-4R, 165. P-4R, 166. P-4R, 167. P-4R, 168. P-4R, 169. P-4R, 170. P-4R, 171. P-4R, 172. P-4R, 173. P-4R, 174. P-4R, 175. P-4R, 176. P-4R, 177. P-4R, 178. P-4R, 179. P-4R, 180. P-4R, 181. P-4R, 182. P-4R, 183. P-4R, 184. P-4R, 185. P-4R, 186. P-4R, 187. P-4R, 188. P-4R, 189. P-4R, 190. P-4R, 191. P-4R, 192. P-4R, 193. P-4R, 194. P-4R, 195. P-4R, 196. P-4R, 197. P-4R, 198. P-4R, 199. P-4R, 200. P-4R, 201. P-4R, 202. P-4R, 203. P-4R, 204. P-4R, 205. P-4R, 206. P-4R, 207. P-4R, 208. P-4R, 209. P-4R, 210. P-4R, 211. P-4R, 212. P-4R, 213. P-4R, 214. P-4R, 215. P-4R, 216. P-4R, 217. P-4R, 218. P-4R, 219. P-4R, 220. P-4R, 221. P-4R, 222. P-4R, 223. P-4R, 224. P-4R, 225. P-4R, 226. P-4R, 227. P-4R, 228. P-4R, 229. P-4R, 230. P-4R, 231. P-4R, 232. P-4R, 233. P-4R, 234. P-4R, 235. P-4R, 236. P-4R, 237. P-4R, 238. P-4R, 239. P-4R, 240. P-4R, 241. P-4R, 242. P-4R, 243. P-4R, 244. P-4R, 245. P-4R, 246. P-4R, 247. P-4R, 248. P-4R, 249. P-4R, 250. P-4R, 251. P-4R, 252. P-4R, 253. P-4R, 254. P-4R, 255. P-4R, 256. P-4R, 257. P-4R, 258. P-4R, 259. P-4R, 260. P-4R, 261. P-4R, 262. P-4R, 263. P-4R, 264. P-4R, 265. P-4R, 266. P-4R, 267. P-4R, 268. P-4R, 269. P-4R, 270. P-4R, 271. P-4R, 272. P-4R, 273. P-4R, 274. P-4R, 275. P-4R, 276. P-4R, 277. P-4R, 278. P-4R, 279. P-4R, 280. P-4R, 281. P-4R, 282. P-4R, 283. P-4R, 284. P-4R, 285. P-4R, 286. P-4R, 287. P-4R, 288. P-4R, 289. P-4R, 290. P-4R, 291. P-4R, 292. P-4R, 293. P-4R, 294. P-4R, 295. P-4R, 296. P-4R, 297. P-4R, 298. P-4R, 299. P-4R, 300. P-4R, 301. P-4R, 302. P-4R, 303. P-4R, 304. P-4R, 305. P-4R, 306. P-4R, 307. P-4R, 308. P-4R, 309. P-4R, 310. P-4R, 311. P-4R, 312. P-4R, 313. P-4R, 314. P-4R, 315. P-4R, 316. P-4R, 317. P-4R, 318. P-4R, 319. P-4R, 320. P-4R, 321. P-4R, 322. P-4R, 323. P-4R, 324. P-4R, 325. P-4R, 326. P-4R, 327. P-4R, 328. P-4R, 329. P-4R, 330. P-4R, 331. P-4R, 332. P-4R, 333. P-4R, 334. P-4R, 335. P-4R, 336. P-4R, 337. P-4R, 338. P-4R, 339. P-4R, 340. P-4R, 341. P-4R, 342. P-4R, 343. P-4R, 344. P-4R, 345. P-4R, 346. P-4R, 347. P-4R, 348. P-4R, 349. P-4R, 350. P-4R, 351. P-4R, 352. P-4R, 353. P-4R, 354. P-4R, 355. P-4R, 356. P-4R, 357. P-4R, 358. P-4R, 359. P-4R, 360. P-4R, 361. P-4R, 362. P-4R, 363. P-4R, 364. P-4R, 365. P-4R, 366. P-4R, 367. P-4R, 368. P-4R, 369. P-4R, 370. P-4R, 371. P-4R, 372. P-4R, 373. P-4R, 374. P-4R, 375. P-4R, 376. P-4R, 377. P-4R, 378. P-4R, 379. P-4R, 380. P-4R, 381. P-4R, 382. P-4R, 383. P-4R, 384. P-4R, 385. P-4R, 386. P-4R, 387. P-4R, 388. P-4R, 389. P-4R, 390. P-4R, 391. P-4R, 392. P-4R, 393. P-4R, 394. P-4R, 395. P-4R, 396. P-4R, 397. P-4R, 398. P-4R, 399. P-4R, 400. P-4R, 401. P-4R, 402. P-4R, 403. P-4R, 404. P-4R, 405. P-4R, 406. P-4R, 407. P-4R, 408. P-4R, 409. P-4R, 410. P-4R, 411. P-4R, 412. P-4R, 413. P-4R, 414. P-4R, 415. P-4R, 416. P-4R, 417. P-4R, 418. P-4R, 419. P-4R, 420. P-4R, 421. P-4R, 422. P-4R, 423. P-4R, 424. P-4R, 425. P-4R, 426. P-4R, 427. P-4R, 428. P-4R, 429. P-4R, 430. P-4R, 431. P-4R, 432. P-4R, 433. P-4R, 434. P-4R, 435. P-4R, 436. P-4R, 437. P-4R, 438. P-4R, 439. P-4R, 440. P-4R, 441. P-4R, 442. P-4R, 443. P-4R, 444. P-4R, 445. P-4R, 446. P-4R, 447. P-4R, 448. P-4R, 449. P-4R, 450. P-4R, 451. P-4R, 452. P-4R, 453. P-4R, 454. P-4R, 455. P-4R, 456. P-4R, 457. P-4R, 458. P-4R, 459. P-4R, 460. P-4R, 461. P-4R, 462. P-4R, 463. P-4R, 464. P-4R, 465. P-4R, 466. P-4R, 467. P-4R, 468. P-4R, 469. P-4R, 470. P-4R, 471. P-4R, 472. P-4R, 473. P-4R, 474. P-4R, 475. P-4R, 476. P-4R, 477. P-4R, 478. P-4R, 479. P-4R, 480. P-4R, 481. P-4R, 482. P-4R, 483. P-4R, 484. P-4R, 485. P-4R, 486. P-4R, 487. P-4R, 488. P-4R, 489. P-4R, 490. P-4R, 491. P-4R, 492. P-4R, 493. P-4R, 494. P-4R, 495. P-4R, 496. P-4R, 497. P-4R, 498. P-4R, 499. P-4R, 500. P-4R, 501. P-4R, 502. P-4R, 503. P-4R, 504. P-4R, 505. P-4R, 506. P-4R, 507. P-4R, 508. P-4R, 509. P-4R, 510. P-4R, 511. P-4R, 512. P-4R, 513. P-4R, 514. P-4R, 515. P-4R, 516. P-4R, 517. P-4R, 518. P-4R, 519. P-4R, 520. P-4R, 521. P-4R, 522. P-4R, 523. P-4R, 524. P-4R, 525. P-4R, 526. P-4R, 527. P-4R, 528. P-4R, 529. P-4R, 530. P-4R, 531. P-4R, 532. P-4R, 533. P-4R, 534. P-4R, 535. P-4R, 536. P-4R, 537. P-4R, 538. P-4R, 539. P-4R, 540. P-4R, 541. P-4R, 542. P-4R, 543. P-4R, 544. P-4R, 545. P-4R, 546. P-4R, 547. P-4R, 548. P-4R, 549. P-4R, 550. P-4R, 551. P-4R, 552. P-4R, 553. P-4R, 554. P-4R, 555. P-4R, 556. P-4R, 557. P-4R, 558. P-4R, 559. P-4R, 560. P-4R, 561. P-4R, 562. P-4R, 563. P-4R, 564. P-4R, 565. P-4R, 566. P-4R, 567. P-4R, 568. P-4R, 569. P-4R, 570. P-4R, 571. P-4R, 572. P-4R, 573. P-4R, 574. P-4R, 575. P-4R, 576. P-4R, 577. P-4R, 578. P-4R, 579. P-4R, 580. P-4R, 581. P-4R, 582. P-4R, 583. P-4R, 584. P-4R, 585. P-4R, 586. P-4R, 587. P-4R, 588. P-4R, 589. P-4R, 590. P-4R, 591. P-4R, 592. P-4R, 593. P-4R, 594. P-4R, 595. P-4R, 596. P-4R, 597. P-4R, 598. P-4R, 599. P-4R, 600. P-4R, 601. P-4R, 602. P-4R, 603. P-4R, 604. P-4R, 605. P-4R, 606. P-4R, 607. P-4R, 608. P-4R, 609. P-4R, 610. P-4R, 611. P-4R, 612. P-4R, 613. P-4R, 614. P-4R, 615. P-4R, 616. P-4R, 617. P-4R, 618. P-4R, 619. P-4R, 620. P-4R, 621. P-4R, 622. P-4R, 623. P-4R, 624. P-4R, 625. P-4R, 626. P-4R, 627. P-4R, 628. P-4R, 629. P-4R, 630. P-4R, 631. P-4R, 632. P-4R, 633. P-4R, 634. P-4R, 635. P-4R, 636. P-4R, 637. P-4R, 638. P-4R, 639. P-4R, 640. P-4R, 641. P-4R, 642. P-4R, 643. P-4R, 644. P-4R, 645. P-4R, 646. P-4R, 647. P-4R, 648. P-4R, 649. P-4R, 650. P-4R, 651. P-4R, 652. P-4R, 653. P-4R, 654. P-4R, 655. P-4R, 656. P-4R, 657. P-4R, 658. P-4R, 659. P-4R, 660. P-4R, 661. P-4R, 662. P-4R, 663. P-4R, 664. P-4R, 665. P-4R, 666. P-4R, 667. P-4R, 668. P-4R, 669. P-4R, 670. P-4R, 671. P-4R, 672. P-4R, 673. P-4R, 674. P-4R, 675. P-4R, 676. P-4R, 677. P-4R, 678. P-4R, 679. P-4R, 680. P-4R, 681. P-4R, 682. P-4R, 683. P-4R, 684. P-4R, 685. P-4R, 686. P-4R, 687. P-4R, 688. P-4R, 689. P-4R, 690. P-4R, 691. P-4R, 692. P-4R, 693. P-4R, 694. P-4R, 695. P-4R, 696. P-4R, 697. P-4R, 698. P-4R, 699. P-4R, 700. P-4R, 701. P-4R, 702. P-4R, 703. P-4R, 704. P-4R, 705. P-4R, 706. P-4R, 707. P-4R, 708. P-4R, 709. P-4R, 710. P-4R, 711. P-4R, 712. P-4R, 713. P-4R, 714. P-4R, 715. P-4R, 716. P-4R, 717. P-4R, 718. P-4R, 719. P-4R, 720. P-4R, 721. P-4R, 722. P-4R, 723. P-4R, 724. P-4R, 725. P-4R, 726. P-4R, 727. P-4R, 728. P-4R, 729. P-4R, 730. P-4R, 731. P-4R, 732. P-4R, 733. P-4R, 734. P-4R, 735. P-4R, 736. P-4R, 737. P-4R, 738. P-4R, 739. P-4R, 740. P-4R, 741. P-4R, 742. P-4R, 743. P-4R, 744. P-4R, 745. P-4R, 746. P-4R, 747. P-4R, 748. P-4R, 749. P-4R, 750. P-4R, 751. P-4R, 752. P-4R, 753. P-4R, 754. P-4R, 755. P-4R, 756. P-4R, 757. P-4R, 758. P-4R, 759. P-4R, 760. P-4R, 761. P-4R, 762. P-4R, 763. P-4R, 764. P-4R, 765. P-4R, 766. P-4R, 767. P-4R, 768. P-4R, 769. P-4R, 770. P-4R, 771. P-4R, 772. P-4R, 773. P-4R, 774. P-4R, 775. P-4R, 776. P-4R, 777. P-4R, 778. P-4R, 779. P-4R, 780. P-4R, 781. P-4R, 782. P-4R, 783. P-4R, 784. P-4R, 785. P-4R, 786. P-4R, 787. P-4R, 788. P-4R, 789. P-4R, 790. P-4R, 791. P-4R, 792. P-4R, 793. P-4R, 794. P-4R, 795. P-4R, 796. P-4R, 797. P-4R, 798. P-4R, 799. P-4R, 800. P-4R, 801. P-4R, 802. P-4R, 803. P-4R, 804. P-4R, 805. P-4R, 806. P-4R, 807. P-4R, 808. P-4R, 809. P-4R, 810. P-4R, 811. P-4R, 812. P-4R, 813. P-4R, 814. P-4R, 815. P-4R, 816. P-4R, 817. P-4R, 818. P-4R, 819. P-4R, 820. P-4R, 821. P-4R, 822. P-4R, 823. P-4R, 824. P-4R, 825. P-4R, 826. P-4R, 827. P-4R, 828. P-4R, 829. P-4R, 830. P-4R, 831. P-4R, 832. P-4R, 833. P-4R, 834. P-4R, 835. P-4R, 836. P-4R, 837. P-4R, 838. P-4R, 839. P-4R, 840. P-4R, 841. P-4R, 842. P-4R, 843. P-4R, 844. P-4R, 845. P-4R, 846. P-4R, 847. P-4R, 848. P-4R, 849. P-4R, 850. P-4R, 851. P-4R, 852. P-4R, 853. P-4R, 854. P-4R, 855. P-4R, 856. P-4R, 857. P-4R, 858. P-4R, 859. P-4R, 860. P-4R, 861. P-4R, 862. P-4R, 863. P-4R, 864. P-4R, 865. P-4R, 866. P-4R, 867. P-4R, 868. P-4R, 869. P-4R, 870. P-4R, 871. P-4R, 872. P-4R, 873. P-4R, 874. P-4R, 875. P-4R, 876. P-4R, 877. P-4R, 878. P-4R, 879. P-4R, 880. P-4R, 881. P-4R, 882. P-4R, 883. P-4R, 884. P-4R, 885. P-4R, 886. P-4R, 887. P-4R, 888. P-4R, 889. P-4R, 890. P-4R, 891. P-4R, 892. P-4R, 893. P-4R, 894. P-4R, 895. P-4R, 896. P-4R, 897. P-4R, 898. P-4R, 899. P-4R, 900. P-4R, 901. P-4R, 902. P-4R, 903. P-4R, 904. P-4R, 905. P-4R, 906. P-4R, 907. P-4R, 908. P-4R, 909. P-4R, 910. P-4R, 911. P-4R, 912. P-4R, 913. P-4R, 914. P-4R, 915. P-4R, 916. P-4R, 917. P-4R, 918. P-4R, 919. P-4R, 920. P-4R, 921. P-4R, 922. P-4R, 923. P-4R, 924. P-4R, 925. P-4R, 926. P-4R, 927. P-4R, 928. P-4R, 929. P-4R, 930. P-4R, 931. P-4R, 932. P-4R, 933. P-4R, 934. P-4R, 935. P-4R, 936. P-4R, 937. P-4R, 938. P-4R, 939. P-4R, 940. P-4R, 941. P-4R, 942. P-4R, 943. P-4R, 944. P-4R, 945. P-4R, 946. P-4R, 947. P-4R, 948. P-4R, 949. P-4R, 950. P-4R, 951. P-4R, 952. P-4R, 953. P-4R, 954. P-4R, 955. P-4R, 956. P-4R, 957. P-4R, 958. P-4R, 959. P-4R, 960. P-4R, 961. P-4R, 962. P-4R, 963. P-4R, 964. P-4R, 965. P-4R, 966. P-4R, 967. P-4R, 968. P-4R, 969. P-4R, 970. P-4R, 971. P-4R, 972. P-4R, 973. P-4R, 974. P-4R, 975. P-4R, 976. P-4R, 977. P-4R, 978. P-4R, 979. P-4R, 980. P-4R, 981. P-4R, 982. P-4R, 983. P-4R, 984. P-4R, 985. P-4R, 986. P-4R, 987. P-4R, 988. P-4R, 989. P-4R, 990. P-4R, 991. P-4R, 992. P-4R, 993. P-4R, 994. P-4R, 995. P-4R, 996. P-4R, 997. P-4R, 998. P-4R, 999. P-4R, 1000. P-4R, 1001. P-4R, 1002. P-4R, 1003. P-4R, 1

Le Canada

MONTREAL, samedi, 2 février, 1924.

La fusion des deux banques

Le bill de la fusion des banques d'Hochelaga et Nationale a subi le deuxième stage de la procédure parlementaire et il ne reste plus qu'à le faire sanctionner par le lieutenant-gouverneur.

L'hon. M. Perron, leader du gouvernement au Conseil Législatif, a fait subir au bill en question les deuxième et troisième lectures, après avoir fourni aux membres du Conseil toutes les explications désirables.

Le ministre de la voirie a surtout insisté sur le fait que la province ne sera pas appelée à payer une seule pièce de cinq sous dans cette affaire, la transaction étant garantie par la solidité de la Banque d'Hochelaga.

Le leader du gouvernement a expliqué de son côté, après que nous eûmes obtenu ces informations à l'Assemblée législative, qu'en agissant ainsi, le gouvernement évitait un désastre national, un désastre qui aurait frappé des milliers de personnes.

La situation économique difficile dans laquelle nous sommes encore nécessitait ce geste de la part du gouvernement afin de maintenir la confiance dans le public, de renforcer nos espoirs dans un avenir meilleur prochain.

Et surtout quand, par une opération sage et éclairée, le gouvernement est en mesure de garantir que la province n'aura pas un seul sou à déboursier, il est injuste et incompréhensible que l'on puisse s'opposer à cette même opération.

L'avenir dira que le gouvernement Tascheau a agi avec prudence et patriotisme dans cette affaire délicate et que le gouvernement n'a qu'à se féliciter d'avoir lié son sort politique à cette loi de fusion des deux banques.

On a évité la faillite d'une vieille institution canadienne-française, faillite que le travail et le sacrifice de plusieurs hommes d'affaires n'avaient pu éviter, et l'on épargne ainsi à des milliers de nos gens, dont bon nombre d'ouvriers soit de l'industrie ou de la terre, une perte totale de leurs économies laborieusement amassées.

D'ailleurs, au-dessus des mesquines critiques de l'opposition, on trouve les témoignages plus loquaces, plus sincères et plus importants des grands financiers du pays, de nos hommes publics éminents.

C'est donc une heureuse opération qu'a faite le gouvernement et la loi de la fusion, tout en assurant l'existence d'une forte banque canadienne-française, nous aura évité un désastre dont on ne peut surestimer les néfastes conséquences.

La tournée conservatrice

Quand M. Meighen vient dans Québec, qu'on n'aille pas croire que sérieusement le chef conservateur espère y gagner du terrain.

Son but initial, facile à deviner, était de susciter chez les nôtres une hostilité démonstrative qu'il aurait ensuite exploitée contre nous.

S'il y avait eu des interruptions répétées ou des manifestations quelconques, M. Meighen n'aurait pas manqué d'aller dire à Ontario que Québec était toujours aussi fanatique et qu'on lui faisait payer cher sa "conduite de guerre".

Mais nos compatriotes, nés malins, n'ont pas donné dans le piège.

Ils ont été froids, mais polis.

Et ils sont allés voir M. Meighen, comme une curiosité. Mais on ne dira jamais assez tout ce qu'il y a eu de tactique, d'artificiel et d'apprêt dans la tournée du chef tory.

N'ayant pu amener Québec, M. Meighen n'en a pas moins poursuivi sa campagne.

Car il a un autre but, de conservation personnelle: il veut consolider sa position fort compromise comme chef du parti conservateur.

A ceux qui le veulent remplacer, il veut donner l'exemple gênant d'une activité digne d'un meilleur sort.

A cela il est généreusement aidé par M. Monty, ministre de hasard et chef improvisé de la province, qui pratique assez bien la devise: "J'y suis! J'y reste!"

Que fera le parti travailliste?

Il faut suivre avec intérêt les attitudes et le programme du parti travailliste au pouvoir en Angleterre.

Nous disons le programme car il ne s'agit plus des promesses d'élections et des excès de la tribune, mais des actes pratiques qui posent un gouvernement quand il a la responsabilité du pays.

Du reste le gouvernement travailliste reste sous le contrôle d'une énorme majorité qui peut se tourner contre lui à tout moment.

L'avènement d'un pareil parti au pouvoir en Angleterre, résulte de causes multiples mais principalement de l'impuissance des anciens gouvernements de donner au peuple anglais une politique qui assure son bien-être.

L'après guerre a été particulièrement pénible et dure pour ce peuple, qui en a tenu naturellement responsables les gouvernements successifs.

Il est certain qu'il existe dans l'armature économique de l'Angleterre traditionnelle autant qu'aristocratique des points sur lesquels le moment semble venu d'exercer une réforme.

Il faut, par exemple, multiplier la propriété sur un plus grand nombre de mains et tailler dans ces vastes domaines qui ne produisent rien que le plaisir égoïste de leurs propriétaires.

Si le gouvernement travailliste procède avec modération quoique avec énergie et évite de froisser trop brusquement la susceptibilité et les timidités, il peut accomplir un excellent travail.

Mais si au contraire il veut exécuter une véri-

table révolution, fut-elle pacifique, il risque, en effrayant l'électorat de susciter une réaction qui rejettera l'Angleterre dans l'état où elle se trouvait avant son avènement.

Il a donc une tâche fort délicate à remplir, mais il peut beaucoup pour le bien de son pays s'il s'y applique avec l'esprit voulu.

L'équilibre de nos finances

Tout porte à croire qu'au cours de la prochaine session, le gouvernement fédéral présentera un budget équilibré, chose que nous n'aurons pas vue depuis 1914.

Pour justifier cette affirmation, on n'a qu'à jeter un regard sur les statistiques préliminaires qui accusent un amortissement très notoire dans les finances fédérales.

Nous devons donc nous réjouir de cette situation qui ne peut qu'ajouter à la confiance qui grandit dans tout le pays et qui sera le meilleur facteur de progrès pour l'avenir.

Avant de partir pour l'Europe, l'automne dernier, le premier ministre King avait déclaré que si les choses continuaient comme elles allaient à ce moment le gouvernement espérait présenter un budget qui n'ajouterait pas un seul sou à la dette c'est-à-dire sans aucun déficit, y compris les avances aux chemins de fer nationaux.

Les dernières informations reçues d'Ottawa font croire que cet espoir se réalisera.

Le gouvernement King sera donc en mesure de nous présenter un budget équilibré, grâce à sa sage politique d'économie qu'il a décidée de poursuivre plus rigoureusement que jamais, grâce aussi à l'essor qu'il a su donner au commerce, à l'industrie.

Tout indique à l'heure actuelle que nous marchons rapidement vers le rétablissement des conditions économiques plus satisfaisantes, plus heureuses et nous ne pouvons qu'en remercier et féliciter les administrateurs fédéraux à qui incombe la tâche de nous redonner la prospérité d'autrefois.

Et comme le disait si justement le sénateur Dandurand, lors de la manifestation à l'hon. M. Cardin, à Montréal, "si le gouvernement fédéral réussit à rétablir l'équilibre dans les finances du Canada, ses membres auront bien mérité de la patrie".

La solidarité mondiale

On observe depuis quelque temps une tendance plus marquée des Etats-Unis "de s'occuper des affaires d'Europe".

C'est que les intérêts mondiaux sont solidarisés dans une large mesure: nos voisins eux-mêmes ne peuvent échapper à cette vérité qui atteint le créancier comme le débiteur.

L'impôt sur le revenu

La réforme de l'impôt sur le revenu s'impose peut-être au Canada, comme on l'a faite en d'autres pays.

Mais elle ne doit porter que sur la distribution des obligations et ne peut pas atteindre la somme globale qu'on en attend et dont nous avons besoin toute entière.

Mieux vaut la tempérance

On continue d'enregistrer, dans les grandes et les petites villes américaines, les fraudes et les accidents dus aux méfaits de la contrebande par laquelle on viole la prohibition.

Mieux vaut la tempérance qui permet un usage modéré et sous contrôle du gouvernement comme nous l'avons dans Québec; et qui donne aux pouvoirs publics, au lieu de l'émettre entre une bande de violeurs de la loi, un revenu considérable.

La dictature italienne

La dictature de Mussolini en Italie, avec les mois s'assouplissant et tout en maintenant son fort principe d'autorité se soucie plus encore de rencontrer et de satisfaire l'opinion populaire.

C'est un heureux pays que celui où l'autorité a ainsi ce double caractère de force et de souplesse.

La situation ferroviaire

Ce qui fait la difficulté de la situation ferroviaire, ce n'est pas l'exploitation courante que donne un léger surplus, mais l'intérêt énorme à rencontrer sur les charges fixes.

Il ne servirait de rien de disposer de ces lignes à l'entreprise privée, à moins d'en faire une vente raisonnable, à des conditions avantageuses. Le tort initial réside dans les obligations acceptées par l'ex-gouvernement Meighen au moment où il a fait l'acquisition de ces lignes.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE. — (de la "Presse") — Dans sa conférence au congrès de la "Dominion Fire Protection Association", tenu à Ottawa, M. J. Grove Smith, commissaire des incendies du Canada, a dénoncé en termes non équivoques les dangers d'incendies que présentent une foule d'institutions publiques à travers le Dominion, et, ce qui est plus grave, l'apathie que les directeurs de ces institutions manifestent généralement lorsqu'on leur demande de mieux protéger leurs pensionnaires.

Dans quelle proportion les institutions de la province de Québec, et particulièrement de Montréal, figurent-elles dans la liste dressée par le commissaire fédéral des incendies? M. Smith ne le dit pas, mais on peut croire que nous fournissons aussi notre contingent.

Il suffit, du reste, de rappeler les désastres qui ont marqué l'année dernière, en différents points de notre province, pour reconnaître que nous devons tout autant que n'importe quelle autre province, redoubler de vigilance et prendre les mesures nécessaires pour nous mieux protéger.

Que nos établissements qui laissent à désirer sous ce rapport s'efforcent de corriger un état de chose qui les expose à un malheur à toute heure du jour et de la nuit. Il sera trop tard demain, parce que l'incendie aura semé la mort et la ruine. C'est maintenant qu'il importe de se protéger. Pensons-y!

LA CRISE DU FRANC

L'opinion de la presse française

Le Temps: "Nous ne saurions assister indifférents à ces soubresauts. Les répercussions en sont trop graves, d'abord sur le coût de la vie, puis sur les salaires et les traitements, enfin, par là même, sur l'ensemble de l'économie nationale et sur les finances publiques. C'est le cercle infernal. Coûte que coûte, il faut le briser."

Comment? En rendant la confiance à ceux qui, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, semblent l'avoir perdue. Qu'il s'agisse de déterminer les étrangers à conserver les francs qu'ils détiennent, à obtenir que nos exportateurs rapatrient toutes les devises dont ils n'ont pas besoin pour des paiements à l'extérieur, à fortifier le crédit dont jouit l'Etat français auprès du public, enfin rendre inoffensives les attaques d'une spéculation internationale qui cherche à nous nuire, ce n'est qu'en rétablissant la confiance en notre monnaie — confiance bien injustement ébranlée — que nous y parviendrons.

L'essentiel, dans cet ordre d'idées, est, évidemment, d'écartier tout risque d'inflation. Et, pour cela, il ne suffit pas d'affirmer que l'on ne recouvrera en aucun cas le détestable expédient financier; il faut, avant tout, empêcher que l'on n'y soit contraint un jour par la situation des finances publiques."

Le Journal: "Rendons-nous compte que l'on s'agit de choses sérieuses. Il y a une guerre du change et il faut agir avec vigueur."

Si le résultat de cette action — et il n'est pas douteux avec le cautionnement et la tenue du registre — a pour effet qu'aucune sorte de capitaux n'échappe à l'investigation, les rentrées des capitaux exportés en marchandises se feront certainement.

Je ne demande aucune coercition à cet égard, il suffira de suivre les opérations et de faire entendre le moment venu le langage du patriotisme et du bon sens aux amateurs de l'exportation des capitaux qui ne tarderont pas à voir que les marchés étrangers présentent, eux aussi, des inconvénients, quand ce ne serait que le loyer à peu près nul de l'argent. D'ailleurs, si grâce à la suppression des cours truqués, des faux bruits, le franc recouvrerait sa vraie valeur, des cours stables, les exportateurs qui en ce moment ne font pas rentrer leur argent pour ne pas risquer d'amorceler leurs moyens d'action, reprendraient confiance et changeraient de tactique."

La Revue Politique et Parlementaire: "La hausse qui s'est produite sur le franc depuis le mois d'avril 1922 n'ayant pas entraîné une hausse correspondante des prix, le pouvoir d'achat du franc fait bénéficier les acheteurs de nos marchandises d'une prime qui ne peut qu'augmenter les exportations. Il en va de même des dépenses des étrangers en France, que les Jeux olympiques de 1924 et l'Exposition des Arts décoratifs de 1925 ne peuvent qu'accroître. Quant aux revenus payés aux capitalistes français par les débiteurs étrangers, il est possible, par les rendements des impôts qui les frappent, de les évaluer à près d'un milliard et demi, ce qui laisserait supposer que plus de 27 milliards de francs restent encore investis par nos compatriotes à l'étranger. Encore ne fait-on pas entrer en compte, dans ce calcul, les coupons de nos créances sur la Russie, par exemple."

Au total, tout nous autorise à croire que le franc doit retrouver des cours meilleurs si les couvertures qui ont été différées en fin d'année n'ont pas pris une extension trop forte. Cette leçon doit, d'ailleurs, servir aux retardataires qui ont cru devoir prendre une position spéculative sur le franc."

Le Figaro: "Les mesures prises n'ont rien de plaisant: ce sont des remèdes, il faut les avaler. Le pays les subira sans murmure. Une bande d'agitateurs internationaux, les uns par cupidité, les autres en haine de notre pays, tente de venir à bout de nous par la ruine de notre monnaie. Ils ont été trop vite et trop loin. Ils ont heurté le patriotisme: nous tiendrons, si lourde que soit aux épaules du contribuable la nouvelle charge ajoutée."

Le Petit Parisien: "Nous croyons savoir que M. Poincaré désire que les mesures prises hier par le conseil des ministres soient appliquées à partir du 1er février. En conséquence, il agira de la sorte que les Chambres aient statué définitivement sur les divers projets avant la fin du mois. Si une résistance sérieuse devait se manifester, le président du Conseil, d'accord avec tous les ministres et le chef de l'Etat, n'hésiterait pas à recourir aux moyens qui lui permettent d'aboutir."

Le Petit Parisien: "Nous croyons savoir que M. Poincaré désire que les mesures prises hier par le conseil des ministres soient appliquées à partir du 1er février. En conséquence, il agira de la sorte que les Chambres aient statué définitivement sur les divers projets avant la fin du mois. Si une résistance sérieuse devait se manifester, le président du Conseil, d'accord avec tous les ministres et le chef de l'Etat, n'hésiterait pas à recourir aux moyens qui lui permettent d'aboutir."

Le Petit Parisien: "Nous croyons savoir que M. Poincaré désire que les mesures prises hier par le conseil des ministres soient appliquées à partir du 1er février. En conséquence, il agira de la sorte que les Chambres aient statué définitivement sur les divers projets avant la fin du mois. Si une résistance sérieuse devait se manifester, le président du Conseil, d'accord avec tous les ministres et le chef de l'Etat, n'hésiterait pas à recourir aux moyens qui lui permettent d'aboutir."

Le Petit Parisien: "Nous croyons savoir que M. Poincaré désire que les mesures prises hier par le conseil des ministres soient appliquées à partir du 1er février. En conséquence, il agira de la sorte que les Chambres aient statué définitivement sur les divers projets avant la fin du mois. Si une résistance sérieuse devait se manifester, le président du Conseil, d'accord avec tous les ministres et le chef de l'Etat, n'hésiterait pas à recourir aux moyens qui lui permettent d'aboutir."

Le Petit Parisien: "Nous croyons savoir que M. Poincaré désire que les mesures prises hier par le conseil des ministres soient appliquées à partir du 1er février. En conséquence, il agira de la sorte que les Chambres aient statué définitivement sur les divers projets avant la fin du mois. Si une résistance sérieuse devait se manifester, le président du Conseil, d'accord avec tous les ministres et le chef de l'Etat, n'hésiterait pas à recourir aux moyens qui lui permettent d'aboutir."

Le Petit Parisien: "Nous croyons savoir que M. Poincaré désire que les mesures prises hier par le conseil des ministres soient appliquées à partir du 1er février. En conséquence, il agira de la sorte que les Chambres aient statué définitivement sur les divers projets avant la fin du mois. Si une résistance sérieuse devait se manifester, le président du Conseil, d'accord avec tous les ministres et le chef de l'Etat, n'hésiterait pas à recourir aux moyens qui lui permettent d'aboutir."

Le Petit Parisien: "Nous croyons savoir que M. Poincaré désire que les mesures prises hier par le conseil des ministres soient appliquées à partir du 1er février. En conséquence, il agira de la sorte que les Chambres aient statué définitivement sur les divers projets avant la fin du mois. Si une résistance sérieuse devait se manifester, le président du Conseil, d'accord avec tous les ministres et le chef de l'Etat, n'hésiterait pas à recourir aux moyens qui lui permettent d'aboutir."

Le Petit Parisien: "Nous croyons savoir que M. Poincaré désire que les mesures prises hier par le conseil des ministres soient appliquées à partir du 1er février. En conséquence, il agira de la sorte que les Chambres aient statué définitivement sur les divers projets avant la fin du mois. Si une résistance sérieuse devait se manifester, le président du Conseil, d'accord avec tous les ministres et le chef de l'Etat, n'hésiterait pas à recourir aux moyens qui lui permettent d'aboutir."

Le Petit Parisien: "Nous croyons savoir que M. Poincaré désire que les mesures prises hier par le conseil des ministres soient appliquées à partir du 1er février. En conséquence, il agira de la sorte que les Chambres aient statué définitivement sur les divers projets avant la fin du mois. Si une résistance sérieuse devait se manifester, le président du Conseil, d'accord avec tous les ministres et le chef de l'Etat, n'hésiterait pas à recourir aux moyens qui lui permettent d'aboutir."

Le Petit Parisien: "Nous croyons savoir que M. Poincaré désire que les mesures prises hier par le conseil des ministres soient appliquées à partir du 1er février. En conséquence, il agira de la sorte que les Chambres aient statué définitivement sur les divers projets avant la fin du mois. Si une résistance sérieuse devait se manifester, le président du Conseil, d'accord avec tous les ministres et le chef de l'Etat, n'hésiterait pas à recourir aux moyens qui lui permettent d'aboutir."

Le Petit Parisien: "Nous croyons savoir que M. Poincaré désire que les mesures prises hier par le conseil des ministres soient appliquées à partir du 1er février. En conséquence, il agira de la sorte que les Chambres aient statué définitivement sur les divers projets avant la fin du mois. Si une résistance sérieuse devait se manifester, le président du Conseil, d'accord avec tous les ministres et le chef de l'Etat, n'hésiterait pas à recourir aux moyens qui lui permettent d'aboutir."

Le Petit Parisien: "Nous croyons savoir que M. Poincaré désire que les mesures prises hier par le conseil des ministres soient appliquées à partir du 1er février. En conséquence, il agira de la sorte que les Chambres aient statué définitivement sur les divers projets avant la fin du mois. Si une résistance sérieuse devait se manifester, le président du Conseil, d'accord avec tous les ministres et le chef de l'Etat, n'hésiterait pas à recourir aux moyens qui lui permettent d'aboutir."

FUMEZ LE TABAC OLICHUM

MANUFACTURÉ PAR IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA LIMITED

ECOLE POLYTECHNIQUE

Fondée en 1873
TRENTE-DEUX CONFÉRENCES
SUR LA CONSTRUCTION DES ROUTES
Sous le patronage de l'hon. J. L. Perron
seront données tous les lundis et mercredi soirs (7 h. 30 à 10 h.)
du 11 février au 2 avril inclusivement
Frais d'inscription pour la série 1810.00
Pour détails s'adresser au Directeur des Etudes
228 RUE S.-DENIS, MONTREAL.

CARTES PROFESSIONNELLES

Beaulieu, Gouin, Marin & Mercier
Avocats, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471

PAGE FEMININE

Sur un portrait de femme

Conjurés, le pinceau, la couleur, le génie
Auront vaincu les jours à venir, et c'est tel
Qu'il fut en sa plus sûre et plus noble harmonie
Qu'ensemble ils ont rendu ce visage immortel.

Mais, délicate fleur éclosée aux forçeries
De salons raffinés que surchauffe l'amour,
Si purs soient les joyaux, si fines les soieries
Sur Elle n'ont-ils pas pesé d'un poids trop lourd ?

Non : l'éclair du collier ni l'éclat de la robe,
Ni la tiède douceur d'un renard argenté,
Ni les gouttes de jour pendantes aux deux lobes
Des coquilles de chair dont l'oeil est enchanté.

Rien n'aura fait obstacle à ce vivant sourire,
Rien n'aura mis une ombre au fond de ses beaux yeux,
Car elle ignore tout, sauf ce que l'on doit dire :
Quelle est, pour nos regards, comme un présent des dieux.

Qu'importe le trappeur des forêts boréales
Que guettait la mort blanche à chacun de ses pas !
Qu'importe le su de sa souffrance et de ses râles
Si, travaillant pour Elle, il fut tombé, là-bas ?

Pouvait-elle songer au plongeur de l'abîme,
Servant de son orgueil futur et dont la main
En frissonnant tirait la corde qui l'arrime
Dans la glauque pénombre où glissait le requin ?

Même le voile instable et que sa forme anime,
Même au tissu le pli par sa grâce prêtée
Ne lui raconteront le labeur anonyme
De celles dont les doigts ont su les apprêter...

Comme en ce cadre d'or son sourire rayonne !
Silence !... S'il allait tout à coup se figer !
Si l'ombre succédait aux clartés qu'il nous donne,
Allait faire la nuit sur nos coeurs affligés !

Ah ! que cette douceur ne nous soit pas ravie !
Qu'elle ignore, votre splendeur, sa cruauté,
Puisqu'elle est le rachat sublime de la vie,
Puisqu'elle peut muer la souffrance en Beauté !

Joseph-Emile Poirier

CHRONIQUE FEMININE

Les replis du coeur

(Pour le "Canada")

Le coeur humain a des replis où
vont se blottir des secrets doux et
charmants, des replis où naissent et
meurent d'indéfinissables sensations.
Profondes alcôves d'amour, de tristesse
ou de joie, ils savent pieusement
garder les impressions et les
souges d'un jour, d'une heure, d'une
seconde.

Lorsque, par les matins de printemps,
il vous arrive d'entrevoir légèrement
un de ces replis ténébreux,
vous seul pouvez, par un phénomène
de doublement, lire au fond de votre
coeur. Vous seul pouvez savoir
l'émotion dont il est tout plein, connaître
la joie qui vibre, ou ses aspirations
au bonheur.

Par les soirs d'automne ou les nuits
d'hiver, l'homme éprouve souvent le
besoin d'entrevoir un de ces voiles
épais derrière lequel sommeillent les
souvenirs anciens, sont ensevelies les
amours défunt, gisent les douceurs
et les tendresses insoupçonnées, de-
meurent les fortes émotions qu'il
croit éteintes. En certains jours
d'ennui ou en des minutes d'oisiveté
et de vagues rêveries, l'homme éprouve
le besoin de jeter un regard à travers
les rideaux de son coeur. On remue
lentement les cendres des souvenirs.

Alors apparaissent, avec une acuité
très grande, les mille et mille douceurs
et amertumes des jours passés.

Le coeur, à nouveau, vibre comme
il a vibré hier de joie et de douleur.
Il vibre plus fortement encore parce
qu'il sent se mêler aux vibrations an-
ciennes de nouvelles provoquées par
la mélancolique pensée de la fuite
des jours.

Oh ! ces songes d'automne ! Ces son-
ges faits de suaves griseries, d'aspi-
rations, de désirs assouvis, aussi bien
qu'inapaisés, les voici derrière ces
moyens replis. Les voici qui redi-
sent la chanson de jadis. Les voici
qui tristement pleurent en vous leur
braveté et leur envol.

Et ces tendresses à peine nées et
mortes déjà. Par les soirs pluvieux,
à l'heure où le ciel tristement se drape
de nuages gris, ne vous arrive-t-il
pas d'essayer de retenir une seconde
ces tendresses ? L'envie ne vous
prend-elle pas de faire revivre, ne
fût-ce que quelques secondes ces amours ?
Que dis-je ? Sa vision vient douce-
ment se pencher sur votre coeur fidèle :
Amour que vous n'avez pas
vu, rêve que vous n'avez pas
réalisé, visage dont vous n'avez jamais
connu l'émotion, vous les retrouvez tris-
tes, au tréfonds de votre être. Ou
bien vous les voyez frémissements d'un
sourire qui signale votre regret... et
vous pleurez !

Les replis du coeur sont un tabe-
riac où viennent palpitent toutes les
émotions passées, où viennent vivre,
dans la pâle lueur des brisiers ja-
mais complètement éteints, les grise-
ries des années passées, les songes
d'un jour, les desirs d'une heure...

Anna, n'entreprenez pas le voile qui
cache les replis de votre coeur. Si
vous voulez vivre chaque minute de
votre vie avec ses joies et ses tris-
tes, sans l'augmenter encore des
joies et des tristesses défunt, laissez-
les, laissez-les.

Anna, n'entreprenez pas le voile qui
cache les replis de votre coeur. Si
vous voulez vivre chaque minute de
votre vie avec ses joies et ses tris-
tes, sans l'augmenter encore des
joies et des tristesses défunt, laissez-
les, laissez-les.

Anna, n'entreprenez pas le voile qui
cache les replis de votre coeur. Si
vous voulez vivre chaque minute de
votre vie avec ses joies et ses tris-
tes, sans l'augmenter encore des
joies et des tristesses défunt, laissez-
les, laissez-les.

salubres, l'émigration urbi-rurale des
sujets anémiques, scrofuleux, lym-
phatiques, pâles et tristes descendants
de parents tuberculeux, condamnés à
mort dès leur naissance, s'ils persis-
tent à vouloir mener l'existence insa-
lubre et citadine de leurs ascendants.
Prévoir l'avenir est un jeu pour le mé-
decin observateur ; l'avenir n'est-il
pas un passé qui recommence ?

Tout enfant marqué par l'hérédité
doit être, d'abord, soustrait aux
foyers contagieux des grandes aggr-
gations, pour mériter les bienfaits
de ces grands modificateurs : le grand
air, le soleil, la nourriture riche en
phosphates naturels. On l'endurcit
contre le froid, à ténacité unguiculaire,
par les frictions, l'eau froide, l'exer-
cice à l'air libre. L'enfant franchi-
sant scrofuleux guérira souvent par
le séjour de plusieurs années au bord
de la mer : c'est ainsi que les hôpi-
taux et instituts marins sont de vé-
ritables paratonnerres contre la phthi-
sie, la scrofule étant, pour nous, le
meilleur fumeur fumant pour les
germes microbiens de la tuberculose.
Suivant l'énergique expression de Le-
tulle Centrifugeons les rabougrs ! Tel
doit être le refrain de la Marseillaise
anti-tuberculeuse.

Dr. E.

LA MODE

Réunions enfantines

(Pour le "Canada")

C'est la période des réunions en-
fantines. Avec le plaisir des jouets
nouveau, bambins et bambines goût-
tent encore l'agrément de ces petites
fêtes données en leur honneur. Ron-
tes qui aiment à entendre autour de

tre jour, une fillette en robe de taf-
fetas rose pâle au corsage plat, à la
jupe entièrement composée de minusc-
cules volants. Sur les bras poteles,
tombait en guise de manches, un fi-
chu de linon brodé et posé de biais,
l'effet était des plus gracieux. Les
petites robes de crêpe légères et de
coloris vif ou tendre, forment, elles
aussi, de délicieuses toilettes, qu'elles
soient incrustées de dentelles, alour-
dies de gros nœuds de rubans posés
à la ceinture, brodées d'un lien soyeux
au col et aux manchettes, ou bien
encore, prazées de fleurs lilliputi-
ennes. Les robes de tulle, délicates
et floues, habillant tout aussi joliment
nos petites et nos grandes filles.
Leur légèreté s'allie à la grâce de
leur jeune corps, à la souplesse de
leurs mouvements et concilient l'élég-
ance et le parfait bon goût.

Dans la poche du manteau ou de
la robe — poche dont l'enfant est
ravie — glissez le mouchoir de linon
blanc, sur lequel s'ébat, brodée ou
peinte, la faune domestique ; ou, en-
core, choisissez-le de couleur, avec,
en médaillon, un de ces croquis char-
mants que compose, avec tant de psy-
chologie, le dessinateur des enfants
parisiens, Poulbot.

Brune, vaporeuse et diaphane, la
dentelle ajoutera sa légèreté aux dif-
férentes pièces du trousseau enfan-
tin. En volants mousquetaires, elle bor-
dera leurs combinaisons, leurs jupons,
à taille basse, et les culottes courtes,
si courtes, qu'elles semblent inexis-
tantes. Le tablier, aussi, s'égale d'un
tuyauté du réseau ajouré, ainsi que
les robes de nuit amples et longues.

Et permettre-moi, par l'entremise
de ces chers petits, de vous souhai-
ter, mamans comblées, et à vous tou-
tes qui aimez à entendre autour de

A L'ANCIENNE MODE



Les petites manches bouffantes ressemblent à celles que portaient nos mamans dans leur jeunesse. Les longs cheveux enroulés nous rappellent également l'enfance.

des enfantines, goûters pleins de
gaîté et d'entrain au cours desquels
fusent les rires frais avec l'éclatant
des "crackus" à surprises, sau-
teries et visites, tout, en cette pé-
riode de l'année, rappelle à la ma-
man coquette qu'elle doit penser aux
atours de saison pour ses enfants.

Choisissez-vous pour abriter votre
charmante blondinette, tel manteau
de velours noir dont l'empèchement
dessine à ravir les épaules frêles !
L'herminette, fourrure à la mode, pa-
rera joliment ce chaud vêtement et
lui donnera une allure distinguée
dont votre goût sera charmé. D'exé-
cution facile le petit bonnet de
même tissu, éclairé de la pelletterie
blanche, complètera ce ravissant cos-
tume. Si vous préférez un manteau
en lainage, vous ne pourrez mieux
choisir que telle coupe simple et
charmante à la fois ; une broderie de
laine sombre fera opposition à l'é-
clair vif du tissu douillet. Mais il est
encore d'autres étoffes laineuses, de
belle épaisseur et de coloris sédui-
sants qui appelleront certainement
votre attention. Des "drappels da-
miers", des "carreaux zibikashas"
composent, en effet, des manteaux
tout-à-fait seyants. Parmi les tissus
unis, vous aurez encore les duvetyns
et les kashas, se prêtant admirable-
ment à la confection des manteaux
enfantins. Ils seront d'autant plus
ravissants que vous les borderez, de
manière originale, d'un de ces galons
multicolores, galons "technellaine",
ou "moussadellaine", très à la mode à
l'heure actuelle.

La petite cloche, le bonnet de
fourrure, le feutre à bords relevés,
le marquis de satin ou de velours,
composent de charmantes coiffures
sous lesquelles la frimousse éveillée
paraît tout simplement adorable.

Les réunions enfantines réclament
la robe de crêpe ou de taffetas, plis-
sée ou volante car il faut à la jeu-
nesse beaucoup d'ampleur. Et, dans
cet ordre d'idées, j'ai entrevue l'au-

canard sauvage rôti. — Pour rô-
tir un canard, on en supprime com-
plètement le cou, et l'on retranche
les ailes près du corps. En le vidant
on met à part le foie, dont on frotte
toute la surface du canard qui doit
être rôti. Tandis qu'il est à la bro-
che, on doit l'arroser souvent de
beurre fondu, parce qu'il n'est pas
naturellement gras et qu'il rend peu
de jus en cuisant. Le peu de jus
qu'on en obtient est mis à part et uti-
lisé pour différentes sauces comme
jus de gibier. On sert le canard sau-
vage rôti sans sauce. On présente en
même temps des citrons coupés en
deux ; chaque convive arrose de jus
de citron sa part de canard sauvage
sur son assiette.

Salinis de canards sauvages. —
Faites cuire à la broche deux canards
sauvages ; découpez-les par membres,
comme des volailles rôties. D'autre
part, concassez dans un mortier la
carcasse et les débris des deux can-
ards avec quatre ou cinq échalotes
et une feuille de laurier. Faites un

roux clair ; mouillez-le d'un verre de
vin blanc et d'une tasse de bouillon
dégraissé ; mettez-y les débris concas-
sés de deux canards ; laissez-les cuire
à demi-feu avec un bon assai-
sonnement de sel, poivre et muscade
râpée. Passez cette sauce ; faites-la
réduire si elle est trop longue. Fal-
tes réchauffer les morceaux de can-
ard découpés dans cette sauce au
bain-marie ; dès qu'ils sont assez
chauds, dressez-les sur un plat. Ver-
sez la sauce par-dessus et arrosez
d'un jus de citron au moment de
servir.

Filets sautés de canards sauva-
ges. — Lavez les filets de deux can-
ards sauvages ; divisez-les en tran-
ches minces dans le sens de leur lon-
gueur ; chaque filet doit en fournir
cinq, et tout, par conséquent, vingt
tranches semblables ou aiguillettes,
ce qui suffit pour un bon plat. Assai-
sonnez ces tranches des deux côtés
de sel et de poivre ; mettez-les
dans une casserole, versez dessus as-
sez de beurre fondu tiède pour les
recouvrir ; faites-les sauter en les
retournant plusieurs fois ; dix ou
quinze minutes de cuisson doivent
suffire. Retirez les filets de la cas-
serole et laissez-les bien égoutter.
D'autre part, coupez en morceaux
les restes des canards. Faites-les
cuire d'abord avec un verre de vin
blanc pendant un quart d'heure. Fal-
tes un roux clair ; mouillez-le d'un
second verre de vin blanc et d'une
tasse de bouillon dégraissé. Versez
cette sauce sur les débris des can-
ards et laissez-les cuire encore un
bon quart d'heure. Passez la sauce ;
faites-la réduire si elle est trop lon-
gue ; elle doit être prête au moment
où l'on retire les filets de la cas-
serole où ils viennent d'être sautés
afin qu'ils puissent être dressés en
buisson, arrosés de la sauce réduite,
sans avoir le temps de refroidir et
servir immédiatement.

Mélanie.

L'HIVER

L'hiver, c'est le grand cimetière
des résurrections futures.

Tout est isolé, abandonné, mort.
C'est le sommeil profond enfoui
sous la neige, pendant que font rage
au dehors la bise qui mord, le vent
qui glace.

La feuille qui paraît survivre est
confite dans le givre.

Les lignes d'arbres sans verdure
semblent des défilés de condamnés
au bûcher.

Les oiseaux ne sentent pas perdus, en-
fermés par cet horizon de fer ; ils
hésitent à parcourir l'atmosphère
obscur, ils n'ont planer au-dessus
de ce désert stérile.

L'insecte, s'il a pu se sauver à
temps, s'est retiré du monde, il che-
mine sous terre, où bien il dort.

Tout est sans couleur, de la même
teinte morte.

C'est la planète d'autrefois, la
Terre avant la venue de l'homme,
avant l'organisation des éléments.

Le soleil ne se montre que mas-
qué de brumes. Caché au loin, il dé-
laisse et raille la Terre privée de ses
rayons. Parfois, il donne quelques
éclats aux paysages, comme un re-
gret ou une promesse des beaux
jours, mais c'est fausse flamme et
fausse lumière qui ne font que mieux
sentir la rude saison.

La rivière, après de longs frissons,
s'est gelée, l'eau qui courait hier est
immobile.

Le bois n'est que squelettes et ver-
tebres. La mousse est une bave d'a-
gonie.

Seule, la maison de l'homme peut
être lumineuse et gaie. Le feu pe-
tillant, chauffe, rend la force aux corps
endoloris. La queue et la laine rem-
placent la chaleur du soleil. L'hiver
devient l'attente du printemps. On se
résigne, près de l'âtre, en espé-
rant le signal de la fête encore loin-
taine.

Avec sa longue barbe blanche,
l'hiver marche à grands pas, ne s'ar-
rête en route que pour frapper la
vie de stupeur. Partout où il passe,
il détruit, il tue. Mais tous les ca-
davres qu'il fait, il les a purifiés de
son souffle rude, il les change en
mômes, et les mômes en poussière.

L'arbre mort reviendra à la vie,
la sève coulera de nouveau dans ses
veines. La Terre en catalepse res-
pirera, renaitra. Elle réapparaîtra
rajeunie et vigoureuse, comme ces
vieilles fées chenues qui se changent
en belles princesses.

Les vieux seront remplacés par des
jeunes, les morts par des vivants.

Le grave hiver s'en va comme à
regret, revient sur ses pas, ne dispa-
rait complètement que lorsque la na-
ture a retrouvé sa force, chante
l'hymne du renouveau. Il faut alors,
laissant la place à tout ce qui de-
mande à vivre et à aimer.

Gustave Geoffroy.

(Les Annales).

LA MERE DU

FEMINISME ANGLAIS

Elle s'appelle Mrs Henry Fawcett
et elle est âgée de quatre-vingt-seize
ans.

Veuve du professeur Fawcett qui
occupait, malgré sa cécité, un poste
important dans le ministère Glad-
stone ; elle organisa, il y a cinquante
ans, le premier meeting pour la
révocation des droits de la fem-
me.

A ce meeting, l'illustre Stuart
Mill, prit la parole.

Lady Astor, la première élue au
parlement britannique, y donna un
dîner en l'honneur de Mrs Fawcett.

LA JEUNESSE

Pensées et Paradoxes

— Porte ton âge sur tes traits et la
jeunesse dans ton coeur.

— La jeunesse dure autant que la
volonté d'être jeune.

— Chaque jeune homme s'imagine
que son premier amour est le plus
beau du monde.

— Les illusions de la jeunesse sont
nos meilleures promesses de bon-
heur.

— Des dons et des parures de la
jeunesse, l'illusion est la première
à disparaître et l'espérance la der-
nière à mourir.

— Si tu tiens à conserver ta jeu-
nesse, garde ton coeur et ton âme
enthousiastes.

— La jeunesse a ses nécessités et
ses lois, mais les gens plus âgés qui
dirigent le monde se refusent à les
reconnaître et à les codifier.

— Notre vieillesse nous paraît tou-
jours lointaine, notre jeunesse tou-
jours proche.

— La jeunesse est tout à la fois le
hors-d'œuvre et le dessert de la vie.
(William Speth dans "La Vie des
Lettres et des Arts").

PETIT ESSAI SUR L'AMOUR

Est-il faiblesse ? Est-il vertu ? Avec
tout le moyen âge, Cornélie para-
pour celle-ci ; pour celle-là tint Ra-
cine avec tout le christianisme — et
aussi avec ce que M. José Vincent
appelle le "pervers romantisme".

Mais qui réagit contre tant de per-
versité ? Le poète provençal Théo-
dore Aubanel, nous apprend M. José
Vincent, dans les "Lettres", en une
fort agréable mais un tantinet par-
tiale étude sur le poète de "La Gran-
de entr'ouverte".

"Où l'amour peut être une force
honnête, Aubanel l'a bien fait voir,
et le lyrisme amoureux s'en est trou-
vé tout renouvelé. Il était temps.
Quoi qu'en ait dit ce vieux gargon
pincé de Baileu, qui le voulait à
tout prix, "de remords combattus", il
peut être tout autre chose qu'une
"faiblesse". Le jansénisme, d'une
part, le pervers romantisme ont sin-
gulièrement faussé sa notion. D'au-
cuns ont fini par y voir, soit une
force toujours pernicieuse, soit une
manière d'incongruité à la fois im-
morale et incivile, d'autres une sorte
de péché, d'autres enfin une toute
glorieuse infortune. Par la suite vin-
rent de très distingués psychologues. Le
problème ne s'en trouva pas préci-
sément éclairci."

Faut-il s'en étonner, puisque les
hommes et les femmes s'emploient à
le compliquer un peu plus chaque
jour ?

LA CRISE DE LA CANNE

La canne s'en va... La canne se
meurt...

La vogue de ces bâtons, si grande
durant la guerre, faiblit de jour en
jour. Rien qu'à Londres, on en vend
moins qu'autrefois, et à Paris,
le commerce a cessé d'être flo-
rissant.

On ne trouve même plus d'ama-
teurs pour les innombrables cannes
de Voltaire, de Jean-Jacques Rou-
seau et du grand Frédéric. C'est une
espèce de faillite. On ne sait pas,
d'ailleurs, à quelle cause attribuer
cette soudaine décadence.

La canne est aujourd'hui victime
de la mode, mais celle-ci a de brus-
ques retours, et peut-être, dans quel-
ques années, passera-t-on pour un
rustre si l'on ose se promener sans
bâton à la main.

PENSEES

— Conduis-toi avec les autres, non
d'après l'opinion que tu as des au-
tres, mais d'après l'opinion que tu as
de toi.

— L'humanité saignante, ce n'est
pas de la beauté, c'est de la boucherie.

— Si nous ne pouvons rien sur les
événements, nous pouvons quel-
ques fois les modifier par la manière dont
nous les acceptons. Ils rebondissent
sur nous et quelquefois nous nous en
rendons maîtres, rien que par la fa-
çon dont nous les envisageons (mieux
réduire).

— La volonté est puissante sur le
caractère, mais sur le caractère uni-
quement.

— Le stoïcisme doit commencer,
ou le fatalisme, une fois l'effort
donné.

Alfred Capus.

SOULIANTE

Soulante quand on est mort
La vie est douce ; mais la mort,
La mort implacable est sereine.

Fais-toi donc une âme sans haine,
Sans ambition et sans peur,
Une âme vibrante et muette ;
Car la douceur de vivre est faite
De la certitude qu'on meurt.

ERNEST PREVOST.

ATTENTION
QUELLE QUE SOIT VOTRE MALADIE,
tuberculose, asthme, bronchite,
grippe, épilepsie, etc., etc., il y a un
médicament qui vous guérira. C'est
le Dr. J. L. LEMIREUX.

Bureau du docteur
Montreal, 21 janvier 1924.



VENTES PAR LE SHERIF

4801 — LA CITE DE MONTREAL, de-
manderess, vs FRS. CALIXTE
PARRETT, défendeur.

"Un lot de terre vacant, sis et
situé en la cité de Montréal ; bor-
né en front par la rue George V
(Vieux) étant le lot subdivision
sept cent quatre-vingt-neuf de la
subdivision du lot originaire nu-
méro quatre cent neuf (409-789),
aux plans et livres de Renvoi Offi-
ciels de la paroisse de la Longue-
Pointe — circonstances et dépen-
dances."

Pour être vendu à mon bureau, en
la cité de Montréal, le VINGT-UNIERME
jour de FEVRIER prochain, à DIX
heures du matin.

2104 — ERNEST JOLIN, demandeur,
vs ALEX. LECOMTE, défendeur.

Trois terrains situés front sur la
rue Clarke, dans le quartier épi-
cure Abundant, dans la cité de Mon-
tréal, connus et désignés comme
lots numéros cent dix, cent onze
et cent douze de la subdivision du
lot primitif numéro trois cent qua-
rante et un (341-110-111) et 112) de
plan et livre de renvoi officiels de
la paroisse de St-Laurent, comté
de Jacques-Cartier.

Pour être vendus à mon bureau, en
la cité de Montréal, le VINGT-UNIERME
jour de FEVRIER prochain, à DIX
heures du matin.

1641 — EPHRAÏME DUBREUX, de-
mandeur, vs ALBERT HAMEL,
défendeur.

Un certain emplacement ayant
front sur la rue St-André, formant
le coin sud-est avec la rue Mistral
en la cité de Montréal, connu et
désigné sous le numéro quatre cent
soixante-quatre de la subdivision
officielle du lot numéro quatre
cent quatre-vingt-dix (No 430-474)
des plans et livres de renvoi officiels
de la paroisse du Saint-Amand-
Héroux — avec maisons portant les num-
éros 3755 et 3757 de ladite rue St-
André, et autres bâtiments y érigés
et dont le passage est commun
dans la rue située en arrière du
dit lot.

Pour être vendus à mon bureau, en
la cité de Montréal, le VINGT-UNIERME
jour de FEVRIER prochain, à DIX
heures de l'après-midi.

4918 — LA CITE DE MONTREAL, de-
manderess, vs GUSTAVE DEAT-
DOIN, ci-devant des cités et district
de Montréal, maintenant de lieux
inconnus, défendeur.

Un lot de terre vacant en front
sur la rue Jarry, en la cité de
Montréal, étant le lot de subdivi-
sion numéro 272 du lot originaire
numéro 2425, des plans et livres de
renvoi officiels de la paroisse St-
Laurent.

Pour être vendus à mon bureau, en la
cité de Montréal, le VINGT-UNIERME
jour de FEVRIER prochain, à DIX
heures de l'après-midi.

4803 — LA CITE DE MONTREAL, de-
manderess, vs AIME MASSE, ci-
devant des cités et district de Mon-
tréal, maintenant de lieux inconnus,
défendeur.

Un lot de terre, situé en la cité
de Montréal, ayant front sur la
rue Desmarctaux, étant le lot de
subdivision numéro 359, du lot ori-
ginaire numéro 462, sur les plans et
livres de renvoi officiels de la pa-
roisse de la Longue-Pointe.

THEATRES

Les représentations de Féraudy

Spectacles de la première semaine:
"Le Légataire Universel", "Monsieur Brotonneau", "Il ne faut jurer de rien".

C'est lundi soir prochain que commencera la série des représentations de Féraudy, sous le haut patronage de leurs Excellences Lord et Lady Byng et du Ministère des Beaux Arts de France, au théâtre Orpheum, sous la direction de M. J. A. Gauvin. La venue de Maurice Féraudy, le plus célèbre comédien de France et l'écuyer de la Comédie Française, une troupe d'excellents artistes recrutés dans les meilleurs théâtres de Paris, est sans contredit le plus grand événement théâtral de la saison à Montréal.

Le répertoire de la première semaine sera le suivant: Lundi soir, jeudi matin, dimanche soir, "LE LEGATAIRE UNIVERSIEL", une comédie en vers de Regnard.

LE LEGATAIRE UNIVERSSEL

Eraste, neveu du vieux Geronte et amoureux d'Isabelle, a des inquiétudes sur la teneur du testament que doit faire son oncle. S'il est déshérité — ce qui peut bien arriver — adieu l'amour! Il suit les conseils de Crispin, son valet, et, soit en l'apitoyant, soit en l'effrayant, va essayer de décider le vieillard à tester en sa faveur. Crispin se présente à Geronte sous les traits d'un nouveau farouche, puis d'une jeune veuve. L'issue n'est pas celle qu'on attendait. Ces secousses successives ont si fort troublé le vieillard qu'il tombe en léthargie. L'ingénieux Crispin a une idée: Geronte a appelé son notaire, M. Scrupule, pour recueillir ses dernières volontés. Crispin revêt la robe de chambre du vieillard, change ses lunettes sur son nez, et, toussant et crachant, dicte un testament en bonne forme. Eraste est légataire universel, quant à lui-même, il ne s'oublie point, et s'attribue, à l'effroi d'Eraste, 1,500 francs de rente viagère. Lisette, la servante, aura deux mille francs comptant pour épouser Crispin. Eraste est encore heureux d'être quitte à ce prix: le voilà légataire universel. Mais Lisette accourt effarée: Geronte a fait pendant sa léthargie? Le vieillard est légèrement inquiet. Et voici M. Scrupule de retour, porteur d'un testament régularisé. — "Quoi, j'ai fait mon testament?"

Il faut donc que mon mal m'ait ôté le mémoire.
Et c'est ma léthargie.
Crispin s'empare du mot; comme à la lecture du testament qui le dépeuple, l'infortuné bondit. C'est votre léthargie? s'écrie Crispin. Et Lisette répète: "C'est votre léthargie?" Certe, convaincu, ratifie le testament.

Mardi soir, vendredi soir et samedi soir: "MONSIEUR BROTONNEAU", comédie en trois actes de G.-A. Caillavet, et M. Robert de Flers. Monsieur Brotonneau jouera le rôle de Monsieur Brotonneau qu'il a créé à la Comédie-Française.

MONSIEUR BROTONNEAU

Caisier principal dans une grande banque, Monsieur Brotonneau est le modèle des employés. Meticuleux, attentif, exact, depuis de nombreuses années, il vient à son bureau à la même heure. Un matin il se fait attendre et il arrive, très en retard, la physionomie altérée. Ayant demandé un entretien à ses patrons, il leur apprend que sa femme l'a trompé avec un de ses collègues, gentilhomme assez décati, de Berville, dont les allures ont séduit Madame Brotonneau. Que faire? Divorcer ou se battre? Non. Pardonner? Encore moins.

Puis il reprend ses occupations habituelles. Mais, au bureau, on le tourne en ridicule. Seule, la dactylo, Mlle Louise, s'intéresse à sa peine; elle le console et l'admire pour sa bonté. Il sent qu'il va l'aimer et il recommence à croire au bonheur.

Il a installé Louise chez lui. Rajeuni de vingt ans, la vie lui est douce; tout chante autour de lui. Mais Madame Brotonneau, dont le caractère impossible a lassé de Berville, revient. Humblement, elle demande une place au foyer conjugal. Peut-il refuser à celle qui fut sa compagne durant tant d'années? Ne pourrait-on s'arranger? La bonté de Louise pense que c'est possible. Et, alors, commence une petite existence à trois, Madame habitant un appartement dans la même maison.

Cependant on jase dans le quartier, si bien que le patron de Brotonneau lui fait observer que le scandale pourrait jaillir sur la banque. Le vieil employé est impressionné. Il comprend qu'un brave homme ne peut vraiment être heureux. Il pleure, il dit adieu à Louise, et Madame Brotonneau, sans tarder, redevient ce qu'elle fut toujours, acariâtre, autoritaire et bruyante.

Mercr. soir, jeudi soir, et samedi matin: "IL NE FAUT JURER DE RIEN", comédie en trois actes en prose d'Alfred de Musset.

IL NE FAUT JURER DE RIEN.

L'onde Van Buck veut marier son neveu Valentin qui lui fait trop de lettres de sa-gs, à Mlle Cécile de Mantes. Le mariage ne sourit pas à Valentin; il a toujours des conséquences... fâcheuses pour le mari. Pour lui, il se fait fort de séduire Cécile en huit jours, et Van Buck prête debonnairement les mains à cette tentative.

Valentin se fait verser par un postillon devant la grille du parc de la Laronne de Mantes, et pénètre aussitôt, comme un héros de roman, chez celle qu'on lui destinait pour femme. Cécile le soigne en cachette; l'expérience semble près de réussir. Survient l'onde Van Buck, qui, fort embarrassé, et malgré la foi jurée, finit par découvrir à la baronne, tout le stratagème, et se fait mettre à la porte avec son neveu. Mais Valentin, piqué au jeu, a demandé un rendez-vous à Cécile. Elle y vient, toute saine, à la lisière d'un bois. Le loveless est pris à son propre piège; la candeur de celle qu'il croyait séduire le des rme. L'onde Van Buck et la baronne, qui se sont raccommodés pour se mettre à la recherche de amoureux, les surprennent en pleine idylle. Valentin, aux genoux de Cécile, lui jure de l'épouser.

Théâtre Canadien-Français

"Le Collier de Vénus", pièce en 4 actes de M. Alin Monjardier. Spectacle amusant, poignant et émouvant.

Le nouveau spectacle que nous offre la Direction du Théâtre Canadien, est une pièce qui rappelle un peu la thèse des "Avariés". Une fois de plus à la scène on va dénoncer le fléau des maladies honteuses.

Le sujet est traité cette fois sous une forme tout à fait mélodramatique qui fait alterner les gros effets d'émotions aux scènes comiques. Une aventure qui se fait passer par la comtesse de Mercœur (Thierry) et son complice Georges Duverney (Parys) ont jeté leur dévolu sur la fortune d'un riche magistrat, M. Mauriac (Palmieri) dont Georges doit épouser la fille Jacqueline après une connaissance aux eaux de Biarritz. Jacqueline (Giroux) a pour parrain le Docteur Bonneval (Durand) à qui l'on présente le fiancé. Or, le docteur reconnaît en G. Duverney un jeune homme qui lui a rendu récemment le service pour une maladie que Brieux a appelé l'avarie. Le docteur révèle à son ami, M. Mauriac la situation sanitaire du fiancé de sa fille. Cela suffirait pour une rupture, mais celle-ci aime Georges, et élevée dans ce qu'on appelle des sentiments très modernes, elle attendra patiemment des temps meilleurs. Le couple d'aventuriers, Duverney-Mercœur, toujours reçus dans la maison du magistrat, complètent d'empoisonner Jacqueline afin que Maurice hérite de la grosse fortune de sa fille, qui augmentera la sienne propre, et ensuite la comtesse qu'il courtise se fera épouser par lui, en remettant la forte somme à son complice.

Georges, pour se venger du docteur, l'assassin d'un coup de couteau, pour détourner les soupçons, la comtesse associée à l'assassinat va chercher sur le boulevard voisin un passant qu'elle amène sous prétexte d'aventure en ayant soin de lui remettre la montre du docteur. C'est lui qu'on accusera du crime. Mais heureusement cet inconnu (Lery) pourra s'évader de prison, se déguiser en bonne brochette et s'introduire chez la comtesse en qualité d'un domestique. C'est lui qui débrouillera l'écheveau de tous ces attentats avec le docteur Bonneval remis de sa blessure. Les misérables seront alors punis. La fin de Duverney est particulièrement tragique, grâce à la compléte inconséquence d'une vieille folle (Mme Rey-Dezill).

Cette pièce qui par moment, a des allures de Grand-Guignol, a été mise en scène avec un soin tout particulier. Comme on a pu voir la distribution est très forte. Il reste d'autres rôles qui ont été très judicieusement distribués, afin que l'ensemble soit tout à fait remarquable. Le "Collier de Vénus" pose et résout une question qui s'adresse à l'humanité toute entière.

Lundi, à la matinée des dames, distribution de cadeaux.

Dimanche, Grand programme spécial; 3 représentations. Une grande nouveauté, une vue comique et une comédie musicale jouée par Mmes Bélièvre et Beaumont; MM. Germain Wilbrod et Victor.

Princess

Les nains de Singer offrent tout ce qu'il y a de plus nouveau et férot sensation à Montréal.

Il n'y a certainement aucun acte de vaudeville aujourd'hui qui contient autant de variété et d'amusant que celui des nains de Singer qui paraîtront au théâtre Princess la semaine prochaine. C'est une admirable organisation de lilliputiens qui exécutent sur la scène tout ce qui peut s'y présenter. Ils se promènent à dos d'éléphants nains, ils jouent avec un lion nain, un chevreuil, un singe, et trente chiens, tous admirablement dressés. Ils offrent un numéro musical, une représentation de cirque, de la boxe, une exhibition du Far West, une comédie musicale, un concert et une parade costumée et fantaisiste, et autre chose encore. Ces pouspous humains actent avec un admirable talent. Leur représentation n'est pas spécialement pour les enfants, mais pour tout le monde car ils exécutent de superbes danses modernes ou classiques, et chantent les dernières chansons à la mode.

Chick Yerks et Ross King, bien connus sur le théâtre du vaudeville présentent une comédie originale se basant sur l'ancien appareil photographique. Billy Glason, le "Nut", un comédien renommé présente un programme tout nouveau de satyres comiques et de monologues d'arrière cric.

Alice Morley, autrefois de "Morley Sisters" paraîtra avec une nouvelle provision de chansons comiques et de haute classique, le tout intitulé: "High Moments With A High Brow". Le trio Gomez, venant de Madrid, sera vu dans un répertoire de danses castillanes et espagnoles avec les costumes de leur pays. Will Morris, un cycliste fantaisiste, offre une petite comédie originale qui obtiendra un grand succès. Il y a deux autres actes au programme qui seront annoncés plus tard.

Capitol

"The Eternal City" comprenant trois célèbres étoiles, Barbara La Marr, Lionel Barrymore, et Bert Lytell est à l'affiche pour toute la semaine prochaine.

Il y aura un très bon programme au théâtre Capitol, la semaine prochaine. Comme film "The Eternal City" avec Barbara LaMarr, Lionel Barrymore et Bert Lytell est la dernière sensation du Broadway.

C'est l'histoire d'une jeune fille des environs de Rome, fille du docteur Bonelli, lequel a la garde d'un jeune homme, Rossi, qui devient amoureux de la jeune fille. Le docteur envoie le jeune homme à Rome afin d'y prêcher la paix. La jeune fille fait la connaissance du Baron Bonelli qui l'envoie à Rome lui aussi afin d'étudier la sculpture. C'est alors qu'arrive la révolution à Rome organisée par le Baron Bonelli qui couve de secrets desseins. De pacifique qu'il était le jeune homme devient un héros de la guerre, afin de voler au secours de Rome, son amie, qui se trouve en danger. Il réussit à la sauver sans peine et on voit en même temps Mussolini, (le vrai Mussolini) entrer en scène et sauver Rome de l'anarchie. C'est une superbe production et non seulement c'est une histoire d'aventure, mais aussi un véritable voyage. On voit réellement la Voie Appienne, le Colisée, le Forum et mille autres curiosités de la Rome actuelle.

La direction du Capitol a engagé pour une autre semaine, la gracieuse prima donna Dixie Gerard, à cause de son grand succès la semaine dernière. Elle chantera de nouvelles

chansons et son programme sera tout différent de celui de cette semaine. Il y aura en outre une comédie-bouffe et d'autres numéros du Capitol, y compris la célèbre ouverture "Light Cavalry" par le fameux orchestre du Capitol.

Loew's

"The Darling of New-York" avec Baby Peggy comme principale interprète, intéressera petits et grands. Juliette Dika.

Baby Peggy, la toute jeune actrice, paraîtra au Loew's la semaine prochaine dans le premier rôle de "The Darling of New-York". Baby Peggy acte comme si elle jouait toute seule et son air est le plus naturel que possible. Ce la est compréhensible vu que cette enfant n'a pas de responsabilité et l'est pas encore assez vieille pour poser, comme le font plusieurs actrices qui ont l'âge de raison! Il lui arrive mille et une aventures plus comiques les unes que les autres et qui la mettent toujours dans l'embarras, mais il est encore plus comique de voir avec quelle astuce et quelle ruse elle réussit toujours à se tirer des mauvais pas. C'est une production que jeunes et vieux aimeront sans doute à voir et ne manquent pas.

Mlle Juliette Dika, une beauté française, autrefois étoile des grandes comédies musicales, sera la principale numéro du vaudeville. Elle offrira une série de chansons comiques et d'une grande saveur. Elle vient de terminer un tour du continent et elle a rencontré le succès partout. Tiny Turek présente "Dancing Shoes", avec Marcella Compton et cinq jeunes garçons étoiles de la danse. Heath et Sperling présentent "Persiflage", une collection de chants et de monologues comiques. Lee Mason avec Stan Scott au piano, offrent une série des dernières chansons sorties.

Harry et Willis Lander, un couple de bons comédiens, offrent de la comédie, du chant, des danses et beaucoup de rire. Kane Morey et Moore ouvriront le programme du vaudeville avec plusieurs tours d'acrobaties dangereux et difficiles.

Impérial

Un superbe programme de vaudeville et un film cinématographique de premier ordre à l'affiche.

Lee Rose et Catherine Moon, avec leurs danseurs et danseuses Virginia Frank, Grace Heath, Miriam Conway, et Mary Eble, présentent à l'Impérial, la semaine prochaine, une création originale de chants, de danses et de comédies. "I Could Smash You", est une représentation d'une nouveauté exceptionnelle offerte par deux des champions. C'est un sketch contenant des danses et des monologues très comiques.

Annette est une petite sous-brette

avec une très grosse voix. Elle est souvent appelée "The Pocket Edition of Tetrazzani". Elle est une réelle surprise en fait de chant.

"The Wreckers", avec l'éternelle Bolle-Mère, est un sketch offert par Stanley de Wolfe et Antoinette Crawford. Ce n'est seulement une comédie et c'en est un réjouissant. Knear et Frabito offrent une nouveauté originale "Who Cares at Luna Park". C'est une autre comédie qui remportera un grand succès. En effet, personne ne pense à rien à Luna Park, si ce n'est à s'amuser et à dépenser de l'argent. "A Comic Classic Circus" est une autre nouveauté qui plaira à tous par son originalité. Le Cavana Trio offrent un mélange d'acrobaties, de jazz, de danse, de musique instrumentale et de chant.

Patsy Ruth Miller, Wally Van et Alec R. Francis paraîtront dans une nouvelle production cinématographique intitulée "The Drivin' Fool". C'est une comédie d'un nouveau genre et en six rouleaux.

"Aux crochets d'un gendre"

Nous rappelons encore une fois au public amateur de comédie, que le Cercle Académique Lafontaine représentera le 7 février à 8 heures précises dans la salle de l'Ecole de Réforme, 341 D'Armaguay est, près Saint-Denis, la décapitante comédie dont le titre seul nous porte à rire. Cette soirée est sous la présidence d'honneur de M. Ludger Gravel. Les meilleurs comédiens amateurs seront de la distribution, tel que Messieurs Arthur LeFebvre, Gaston St-Jacques, Rosario Côté, Thomas Chamberland, C.-Ed. Guilbault, Henri Desjardins, etc. Hélène Val Morin, Léone Delcourt, Hélène Val Morin, Lucienne Auger, Jeannette Teasdale.

Le Théâtre Intime

Le Théâtre Intime nous donnera, mercredi le 20 février, son troisième spectacle de la saison. Nous entendrons cette fois une charmante comédie dramatique en trois actes de Lucien Népote: Les Petits.

La pièce est déjà au point, et la mise-en-scène de Madame Jeanne Maubourg-Roberval, la directrice artistique du Théâtre Intime, est une merveille dont on parlera.

Les interprètes qui défendront "Les Petits" sont Mesdames: Sabine Girard, Marguerite Delisle, Bissonnette, E. Vertu, Lucienne Gauthier et autres; Messieurs: Honoré Vaillancourt, P.-E. Leblanc, Honoré Lefebvre et Lucien Quintal.

"Pour la Couronne"

Nous ne saurions trop dire que les deux représentations de "Pour la Couronne", excellent un vif intérêt parmi tout le public. Un nombre considérable de spectateurs ont déjà re-

tenu leurs places pour le 23 ou le 24 février.

D'une part, le Comité du Monument aux Patriotes s'occupe activement de ces deux soirées, pendant que les Lauréats du Conservatoire Lassalle travaillent assidûment à l'interprétation du grand chef-d'œuvre de François Coppée.

Il sera très prudent d'aller au plus tôt retenir ses sièges chez Ed. Archambault, 312 est rue Ste-Catherine et ceci n'est pas une vulgaire réclame.

CONCERTS

Mark Hambourg, demain, à l'Orphéum

Un vrai régal artistique nous sera offert demain après-midi à l'Orphéum où l'illustre pianiste Mark Hambourg viendra donner son récital sous la direction de M. J. A. Gauvin.

M. Hambourg est un des plus grands interprètes de la musique de Chopin. Récemment un journal français disait de M. Hambourg qu'il s'affirmait comme la réincarnation du même Chopin.

Après cette attestation moins hyperbolique que vraie, il ne reste plus qu'à aller l'entendre.

Son programme est de tout premier ordre:

Le chœur de la Chapelle Sixtine

Il chantera demain soir, lundi et mardi à Saint-Patrice.

Le chœur romain de Monseigneur Rella, dont la visite demeurera mémorable, donnera ses derniers concerts les dimanche soir, lundi après-midi et mardi après-midi et soir, 3, 4 et 5 février, à l'Eglise Saint-Patrice. Dans quelques jours, le chœur partira pour Rome pour ne plus revenir à cause des nombreuses difficultés que nécessite un tel voyage. Ces derniers concerts seront donc les concerts d'adieu de Monseigneur Rella et de son chœur.

Tous connaissent la célébrité dont jouit Monseigneur Rella en Italie et dans le monde entier. Il fut décoré par le roi et la reine d'Italie pour avoir restauré les églises détruites durant la guerre au moyen de recettes de ses concerts. Il a été aussi appelé "Bénéficiaire du Vatican" pour les grands services qu'il a rendus durant la maladie de Don Lorenzo Perosi, qui, depuis huit ans, est malade et ne peut occuper ses fonctions de directeur du chœur de la chapelle sixtine. Monseigneur Rella le remplace.

Voici le programme détaillé de leurs concerts:

Dimanche soir et lundi

- 1—Souhait au peuple canadien, Refice
- 2—Bonum Est Palestina
- 3—Oremus Perosi
- 4—Exultate Justi Vittoria
- 5—Tenebrae Perosi
- 6—Alleluia Perosi

Deuxième partie

- 7—Adeste Fideles Novello
- 8—Ave Maria Vittoria
- 9—Benedictus Perosi
- 10—Credo Palestina

Mardi après-midi et soir

- 1—Souhait au peuple canadien, Refice
- 2—O Salutaris Hostia Perosi
- 3—Qui Operatus Perosi
- 4—O Magnum Mysterium Vittoria
- 5—O Rex Gloriae Marenzio
- 6—Alleluia Perosi

Deuxième partie

- 7—Cantate Domino Perosi
- 8—Dies Irae Perosi
- 9—Adeste Fideles (sur demande), Novello
- 10—Exultate Deo Palestina

"Quaker Girl"

Mercr. prochain le 6 février, au Monument National, la Société Canadienne d'Opéra nous donnera une reprise de son plus grand succès de la saison "Quaker Girl".

On n'a pas oublié le triomphe par nos artistes lors de la première et tout fait prévoir que mercredi soir prochain le succès sera encore plus grand.

La distribution de tout premier ordre comprend Mesdames Camille Bernard, Eliza Gareau, Lucille Turner et Mme Jeanne Maubourg dans le rôle de Madame B. puis Miles Jeanne Fitt, L. Léopirano, Jeanne Pelletier et autres. MM. Gaston St-Jacques, J. A. Morency, Armand Gauthier, Marcel Noël, A. Lamarche, P. E. Leblanc, Thomas Chamberland, Theo. Adran.

La musique de "Quaker Girl" est de la musique d'opéra, sans doute mais dans le meilleur genre, le plus gai, le plus enlevant, tout à la hauteur de la célèbre valse du prince Carlo, chantée par Armand Gauthier, qui tout le monde fredonne depuis la première. Des couplets à succès, des ensembles à effet, de la danse à profusion, de la gaieté, de la lumière et de l'entrain, le tout enjolivé d'un orchestre plein de coloris. Et tout cela bien su, bien au point et répondant admirablement à la baguette experte de M. Albert Roberval. Des décors particulièrement soignés et des costumes très jolis, des danses bien réglées. Voilà ce que sera la représentation de "Quaker Girl", au Monument National, mercredi prochain le 6 février.

La chorale Brassard

Enfin, c'est jeudi prochain que nos fervents de la musique, nos connaisseurs et nos amateurs de belles sensations artistiques pourront assister au grand concert de la chorale Brassard, à l'hôtel Windsor. Cette chorale, comme on le sait, gagna les pre-

miers honneurs, l'an dernier, au grand festival de musique organisé par la Metropolitan Choral Society, et au cours duquel furent disputés les premiers prix de chorales canadiennes. M. A. J. Brassard, qui mena ses chanteurs à la victoire et à la célébrité, conduira lui-même, jeudi prochain, il nous les présentera dans un costume nouveau et attrayant, avec des interprétations comme rarement une chorale osa en aborder, principalement les œuvres si difficiles du répertoire russe. L'audition sera probablement la plus intéressante que nous donnons cette saison, des artistes locaux. Nous publierons jeudi matin le programme complet du concert.

Deuxième concert d'Edouard Risler

Le deuxième concert du successeur de Rubinstein, l'interprète idéal de Beethoven comme on l'aclamé en Europe, aura lieu au théâtre Orpheum, le 17 février prochain, sous la direction de M. Bernard Laberge, l'imprésario des Bonnet, des Dupré, des Grandjany, des Janacopoulos. Le maître jouera, comme on le verra ci-dessous, deux sonates du grand compositeur dont l'interprétation l'a immortalisé. Ce programme sera plus léger que le premier, plus accessible à la généralité des fervents de la musique, plus délassant et plus divertissant.

Les pièces que nous allons énumérer sont des morceaux de choix qu'on entend rarement parce que la virtuosité ordinaire, n'ose les attaquer tant leur exposition claire est difficile. Le deuxième concert de Risler sera donc un régal tant pour les connaisseurs que pour les chercheurs de beautés pures.

La Symphonie de Philadelphie

La venue du fameux orchestre que dirige Léopold Stokowsky sera l'événement musical le plus considérable de la saison. C'est cet orchestre que Ossip Gabrilowitch, Huneker, Mahler, Richard Strauss, Pochon et Casella ont qualifié de plus merveilleux et plus parfait de l'univers; c'est cet orchestre que 14,000 personnes entretiennent de leurs souscriptions, comblant les déficits annuels de deux millions; c'est cet orchestre que l'on attend depuis si longtemps avec impatience et que nous entendrons enfin, grâce à M. Bernard Laberge, au théâtre Saint-Denis, le 19 février prochain. Des œuvres symphoniques grandioses seront au programme, dignes du premier corps de musique du monde, du plus complet et du mieux stylé de tous.

Pour autres critiques théâtrales voir aussi en page 7

"O Canada! mon pays, mes amours"

Paroles de M. J. K. LEBLANC
Musique de J. H. LEBLANC

1. Com - me le dit un vieil - la - ge, Rien n'est si beau que son pa - trie.
2. La - Ca - na - dien comme ses pa - trie, Aime à chanter, à s'égayer.
3. La - que pays, que pays, que pays, Les Canadiens, com - me si les.

4. Le chan - son - ne, c'est l'u - ni - té, Et de chanter, à s'égayer.
5. Doux, au sé - vil en ses, Mais nos Canadiens, com - me si les.

6. Le mien je chante à mes a - mes, Le mien je chante à mes a - mes.
7. Le mien je chante à mes a - mes, Le mien je chante à mes a - mes.
8. Le mien je chante à mes a - mes, Le mien je chante à mes a - mes.

9. Le mien je chante à mes a - mes, Le mien je chante à mes a - mes.
10. Le mien je chante à mes a - mes, Le mien je chante à mes a - mes.

Low
Old Stock Ale
Mûrie à Point

Prime par la Force et par la Qualité

JUGEMENT QUI INTERESSE LA FINANCE

Le capital non versé d'une compagnie peut être donné en garantie aux obligataires

JUGE MARTIN

Mais il faut que le contrat de fiducie soit très clair sur ce point

Le capital souscrit mais non encore versé peut être donné en garantie aux obligataires d'une compagnie pourvue que l'acte créant cette garantie le manifeste clairement. Telle est l'opinion que l'honorable juge Martin, juge en chef de la Cour Supérieure, vient d'émettre dans une cause qui lui a été soumise en vertu de l'article 109 du code de procédure civile en re Alexander Desmarais, en sa qualité de syndic de la faillite de Canadian Lumber Block Ltd., et Narcisse Lord et Pierre Trahan, créanciers de la compagnie insolvable.

La Canadian Lumber Block Ltd. dit l'honorable juge Martin, incorporée par lettres patentes, avait conformément à l'article 69 de la loi des compagnies émis des obligations et par un contrat de fiducie en faveur de la Société d'Administration Générale, le 9 décembre 1914 elle avait hypothéqué tous ses biens en faveur des obligataires.

Par la suite la compagnie tomba en liquidation et on réalisa la somme de \$5,000 représentant le capital souscrit mais qui n'avait pas encore été versé.

La question que l'on demandait au juge de décider est de savoir si cette somme de \$5,000 doit être payée aux obligataires ou aux créanciers ordinaires non privilégiés. Cette somme n'est que le produit de la vente de la compagnie et il y a des créanciers privilégiés et des créanciers non privilégiés.

L'honorable juge trouve que deux questions doivent être résolues afin d'en arriver à une conclusion. Il faut d'abord savoir si un capital souscrit mais non versé peut être donné en garantie aux détenteurs d'obligations, et si dans l'affirmative, une telle garantie a été donnée dans le cas actuel.

Le juge en chef d'opinion qu'un capital souscrit mais non versé peut être donné en garantie aux obligataires pourvu que l'intention de le faire soit exprimée ou se dégage clairement de l'acte de garantie. Il déclare qu'il y a plusieurs cas dans la jurisprudence anglaise pour appuyer cette opinion. En re Pyke Works, 44 Chancery Division, le capital non versé avait été expressément donné en garantie et il fut jugé que la compagnie avait le pouvoir de le faire et effectivement l'avait fait. La Cour rapporte également plusieurs autres causes pour bien établir son point de vue.

Quant à ce qui concerne la cause actuelle, pour savoir si le capital non versé avait été donné en garantie, l'honorable juge Martin cite le texte du contrat de fiducie, et après l'avoir examiné il en arrive à la conclusion que le capital non versé n'avait pas été donné en garantie aux obligataires.

La Cour décide en conséquence que la somme de \$5,000 doit être colloquée parmi tous les créanciers de la compagnie au prorata de leur créance respective.

Comme il n'y avait pas eu de demande d'ajournement pour les frais, la Cour ordonne que les frais des deux parties soient payés à même la somme qui doit être distribuée.

IL VOULAIT EXPULSER SON LOCATAIRE

L'épouse du locataire lavait et repassait à domicile pour les autres

JUGE J. DEMERS

La destination des lieux n'était pas changée et l'action est renvoyée avec dépens

Un propriétaire qui voulait faire annuler un bail et expulser son locataire parce que l'épouse de ce dernier lavait et repassait pour les autres à son domicile, a vu l'honorable juge Joseph Demers, l'agréé de la cause de D. P. Perrin vs J. E. Laurent.

Le demandeur prétendait que le défendeur avait transformé en buanderie à son insu et sans son consentement un logement qu'il lui avait loué par un contrat sous seing privé. Il soutenait que dans la buanderie on travaillait jour et nuit et que les voisins en étaient incommodés. Le locataire employait le gaz pour chauffer l'eau et les locataires des logements contigus se plaignaient des odeurs de gaz qui pénétraient chez eux. Les locataires voisins étaient aussi incommodés par le transport du linge sale. Ils avaient averti le demandeur de voir à faire cesser cet état de choses sinon ils quitteraient leur logis. En plus il y avait l'humidité qui provient de l'exploitation d'une buanderie à pour effet de détériorer le logement loué au défendeur et en particulier de faire pourrir les planchers et les solives.

GROSSBERG PREND UN HABEAS CORPUS

Me Laflamme prétend qu'il ne s'est pas parjuré et ne peut être extradé

Harry Grossberg, de Cleveland, semble décidé à lutter jusqu'au bout pour empêcher son extradition aux Etats-Unis. On se rappelle que les autorités américaines ont commencé les poursuites contre Grossberg, sur une accusation de faux et de parjure commises à propos de la loi Volstead. Grossberg avait cherché à faire renverser la décision du juge Choquet en appel, mais le tribunal avait renvoyé son appel. Le juge Choquet dont la décision avait été maintenue avait alors signé le mandat d'extradition de Grossberg, mais celui-ci a pris un bref d'habeas corpus et Me Laflamme, avocat conseil de Grossberg a argumenté hier après-midi sur le mérite de ce bref, en Cour de Pratique.

Me Laflamme a soumis au tribunal un grand nombre de raisons à l'appui de la demande de son client. Le gouvernement américain, prétend-il, n'a pas établi qu'il avait une cause prima facie contre Grossberg, Grossberg et accusé de parjure pour avoir juré mensuellement qu'il n'avait pas violé la loi Volstead durant l'année qui avait suivi l'émission d'un permis de liquer à l'Armand Drug & Candy Company qu'il représentait.

Ce serment dit Me Laflamme comporte une question complexe de fait et de droit. Ce n'est pas l'assertion d'un fait mais une question mixte de fait et de droit. Grossberg ne peut être accusé de parjure à ce sujet parce qu'il avait simplement donné son avis sur le point de savoir s'il avait violé la loi de la prohibition ou non.

Me Laflamme déclara au cours de son argumentation que les témoins du gouvernement américain en cette affaire ne s'étaient pas contentés du rôle de témoins mais s'étaient érigés en juges.

Me J. C. Walsh, c.r., représentait la couronne. La cause se continuera lundi après-midi.

UNE INVITATION DONT LES SUITES COUTENT CHER

Une promenade en automobile qui se termine par un accident et un procès

JUGE LANE

Le propriétaire de l'automobile condamné à payer à son invité \$1,931.50

Le 13 juillet 1922 Mlle Ellen Campbell, âgée maintenant de vingt-sept ans, était invitée par M. Dorland McBride et son épouse à faire avec eux une promenade en automobile. La route qu'ils suivaient se composait de trois parties: le centre était macadamisé et de chaque côté la nature du terrain était celle d'un sol ordinaire. Le macadam était trois pouces plus haut que le reste de la route. McBride conduisait son automobile ayant deux roues sur le macadam et deux roues à côté. En voulant monter complètement sur le macadam, l'automobile dérapa et se renversa dans le fossé.

Mlle Campbell fut grièvement blessée. Elle eut la jambe gauche fracturée et disloquée et elle est demeurée avec une claudication qui nécessite l'usage d'une canne pour marcher. C'est une incapacité permanente.

Telles sont les circonstances de l'accident que rapporte l'honorable juge Lane dans le jugement qu'il vient de rendre en faveur de Mlle Campbell.

La Cour a déclaré que le défendeur était en faute pour n'avoir pas pris les précautions nécessaires en voulant monter sur le macadam. Il conduisait à ce moment son automobile beaucoup trop vite pour réussir ce qu'il tentait. McBride estime qu'il allait à une vitesse de quinze milles à l'heure.

"Il n'est évidemment beaucoup plus vite que cela, dit l'honorable juge Lane, mais à tout événement, il allait à une vitesse imprudente pour ce qu'il voulait faire, comme le démontrent les résultats."

La Cour en conséquence a condamné M. McBride à payer à Mlle Campbell la somme de \$1,931.50 comme compensation pour les dommages et l'incapacité permanente dont elle souffre.

ON PRETEND LA LOI DES LIQUEURS ULTRA-VIRES

Paquette fait émettre un habeas corpus en s'appuyant sur une loi impériale de 1774

Un bref d'habeas corpus a été émis, hier, en Cour de Pratique, par l'honorable juge Bruneau, ordonnant au gouverneur de la prison de Montréal, M. Napoléon Séguin, de produire Raoul Paquette devant la Cour le 7 février prochain.

Accusé d'avoir vendu des spiritueux illégalement, Paquette avait été condamné à un mois de prison par l'honorable juge Enright ainsi qu'à \$100 d'amende et aux frais ou à un autre mois pour avoir eu illégalement des liqueurs spiritueuses en sa possession.

CONCERTS

Vera Janacopulos

La merveilleuse soprano coloratura, que Paris célèbre et acclame avec tant d'enthousiasme, chantera à Montréal, le 2 mars prochain, sous la direction de M. Edmond Laberge.

"La vision de Dante"

L'association des Chanteurs de Montréal qui remporta un si beau succès en février dernier, lors de la création de "Jean le Précurseur" de Guillaume Couture, nous donnera le 12 février au Saint-Denis une seule exécution de "La vision de Dante" œuvre primée par la ville de Paris. La critique des journaux, au lendemain de la première exécution fut unanime pour reconnaître la beauté.

Monsieur Arthur Michaud, qui doit chanter le rôle de Dante arrivera de New-York lundi matin. Les répétitions d'orchestre sont commencées et les chœurs sont presque au point. Tout fait prévoir que ce concert sera un nouveau succès pour l'Association des Chanteurs de Montréal.

Quatuor à cordes Dubois

Le quatrième concert de musique de chambre de la saison aura lieu le mercredi 7 février à 8 heures, au "Ladies Ordinary" de l'Hôtel Windsor. A cette audition nous entendrons le célèbre Quatuor avec piano de l'illustre Vincent d'Indy, le même que l'auteur éminent jouait avec le Quatuor à Cordes Dubois à la salle Saint-Sulpice en décembre 1921, lors de la première visite du maître à Montréal. En plus de cette œuvre magistrale, le Quatuor Dubois exécutera des quatuors de Mendelssohn et Tchaïkovsky.

L'Orchestre Symphonique de Boston

Cette phalange artistique la plus célèbre, la plus parfaite et la plus considérable en Amérique a été fondée en 1881 par le regretté mécène Major Henry L. Higginson. A cette époque l'Orchestre Symphonique de Boston se composait de six musiciens et avait comme premier chef d'orchestre le célèbre musicien Georges Henschel. Depuis quarante-trois ans la Symphonie de Boston a fait de merveilleux progrès, si bien qu'aujourd'hui elle est la plus fameuse du genre en Amérique et compte exactement cent huit musiciens, et c'est l'illustre Pierre Monteux qui en est le chef d'orchestre. Nous aurons l'immense privilège d'entendre bientôt au théâtre St-Denis l'Orchestre Symphonique de Boston, le plus grand ensemble musical de toute l'Amérique. Nous devons ce régai artistique extraordinaire à l'imprésario Louis H. Bourdon.

Efrem Zimbalist à l'Orphéum, dimanche le 10

Tout fait prévoir que la venue prochaine du prodigieux violoniste et compositeur, Efrem Zimbalist, à l'Orphéum, le dimanche 10 février prochain, sera l'un des événements les plus intéressants de la saison. Ce prestigieux artiste attirera les foules avides de l'entendre ou de le réentendre selon le cas. Les billets s'envolent rapidement, Zimbalist a toujours été un idéal artiste de concert, et nous ne saurions en quoi il pourrait se perfectionner.

Mme P. Fréchette-Handfield

Une audition de Mme Pauline Fréchette-Handfield, dans le répertoire de ses œuvres posthumes, sera donnée, le 11 mars prochain, au St. Charles, avec les concours de M. Albert Chamberland, violoniste, sous le distingué patronage de l'hon. Gonzalve Desautels, chevalier de la Légion d'Honneur. Cette audition d'un genre inédit aura un très grand intérêt et attirera sans doute un auditoire considérable au Ritz-Carlton.

Marcel Grandjany

Le plus célèbre des harpistes de France, Marcel Grandjany, est arrivé en Amérique, où il commencera incessamment une longue tournée de concerts, devant jouer à New-York le 7 février, à 8 heures, le soliste des 7 grandes orchestres symphoniques du continent. Il sera à Montréal, au milieu du mois, sous la direction de M. Bernard Laberge. Le virtuose, qui est aussi un compositeur éminent, jouera quelques-unes de ses œuvres. Voici son programme pour Montréal:

1. Harpodie, Grandjany.
2. Improvisation, Faure, Improvisation, Roussel, Improvisation, Caprice, Paganini.
3. Allegro, Turin, Soeur Monique, Couperin; L'héroïne, Daquin; Andante, Schubert; Siciliana (écrit pour le luth), XVIIe siècle; L'Égyptienne, Rameau; Allemande et rond, Bach.
4. Le jardin mouillé, de la Presle; Dans la forêt du charme et de l'enchantement, Grandjany; Menuet de "La tombe de Couperin", Ravel; Clair de lune, Debussy; Prélude, Franck.
- Legende, H. Renie.

W. C. Andrew Gilchrist nommé inspecteur

F. Vinson et Roma Aubin, requérants. Requête pour être nommés huissiers de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Dame E. Evans ex qual vs Ray Lines Steamship Limited. Motion de la demanderesse pour définir les faits pour le jury; accordée; les faits de la demanderesse acceptés, dépens à suivre.

Massenet habitait Aix-les-Bains, et y était tout à son travail de la Terre Promise, dont la Bible lui avait fourni le poème, lorsqu'il fut bouleversé par la terribile nouvelle de l'incendie du Bazar de la Charité. Sa chère fille y était vendue. Voilà pourquoi sans doute il y a dans cette œuvre des parties d'un réalisme si saisissant, entraînantes, celles où Massenet représente l'écroulement des murs de Jéricho, ainsi que les cris et les hurlements de ses habitants saisis de frayeur.

Voici d'ailleurs comment Massenet décrit cette scène après la première représentation qui en fut donnée à l'église Saint-Eustache, sous la direction d'Eugène d'Harcourt, musicien et critique si écouté: "La seconde partie était consacrée à la prise de Jéricho. Une marche, coupée sept fois par l'éclatante sonnerie de sept grands tubas, se terminait par l'écroulement des murs de cette cité sacrée, boulevard de la Judée, qui devait prendre et détruire les Hébreux. Il y avait là le formidable tonnerre des grandes orgues de Saint-Eustache, dominé par les retentissantes clameurs de tout l'ensemble vocal."

En écrivait ces lignes, le grand maître français donne un peu l'idée de l'œuvre qui est magnifique, et nul doute que les amateurs de belle musique voudront l'entendre interpréter par l'Association chorale de St-Louis de France, le 10 avril prochain, dans la salle du Monument National.

COX CONDAMNÉ A LA PRISON POUR VOIES DE FAIT

Sur la personne du jeune immigrant anglais Bulpitt, qui s'enleva la vie

MAUVAISE PRESSE

Un journal de Londres dénonce la politique d'immigration de son pays

(Cable de la Presse Associée)

Goderich, Ontario, 1. — J. Benson Cox, le cultivateur du canton de Colborne trouvé coupable de voies de fait sur la personne du jeune immigrant Bulpitt qui se suicida par la suite, a été condamné par le magistrat Reix à deux mois de prison.

L'avocat du prévenu donné appel d'appel et Cox a été remis en liberté, sous cautionnement.

Cette affaire a suscité le plus vif intérêt parce que le jeune homme avait été placé sur la ferme par une association s'occupant de confier les jeunes immigrants à de bonnes familles. Le drame a ému jusqu'aux autorités anglaises.

Pour comble de malheur, un autre garçon immigrant s'est depuis enlevé la vie à Omeneo, Ontario, en absorbant du vert de Paris.

Il fut prouvé que Cox avait battu le jeune homme, qui était âgé de 16 ans, non seulement le jour du suicide, mais plusieurs fois auparavant. Le jeune Bulpitt avait reçu une éducation soignée. Quelques jours avant sa mort, des amis lui avaient écrit pour lui demander s'il avait autant que quand il était en Angleterre. Il était d'une constitution délicate et le dur labeur de la ferme ne lui convenait guère.

RECRIMINATIONS

Londres, 1er. — Le "Star" publie ce soir un éditorial d'une colonne

lement entendre l'orchestre du Collège de musique de Montréal dont Mme R. MacMillan est l'habile directrice. Ces musiciens au nombre de 40 interpréteront, sous la direction du professeur J. J. Gagnier, le répertoire d'orchestre, un programme de choix. Ce concert qui est sous les auspices de la revue musicale "La Lyre" aura un succès considérable et s'impose à l'attention des musiciens. Le ténor Paul Dufault, qu'on ne peut se lasser d'entendre, chantera des choses absolument nouvelles. La soirée du 28 sera attendue de plusieurs avec une très vive impatience.

L'Association Chorale de St-Louis-de-France

Massenet habitait Aix-les-Bains, et y était tout à son travail de la Terre Promise, dont la Bible lui avait fourni le poème, lorsqu'il fut bouleversé par la terribile nouvelle de l'incendie du Bazar de la Charité. Sa chère fille y était vendue. Voilà pourquoi sans doute il y a dans cette œuvre des parties d'un réalisme si saisissant, entraînantes, celles où Massenet représente l'écroulement des murs de Jéricho, ainsi que les cris et les hurlements de ses habitants saisis de frayeur.

Voici d'ailleurs comment Massenet décrit cette scène après la première représentation qui en fut donnée à l'église Saint-Eustache, sous la direction d'Eugène d'Harcourt, musicien et critique si écouté: "La seconde partie était consacrée à la prise de Jéricho. Une marche, coupée sept fois par l'éclatante sonnerie de sept grands tubas, se terminait par l'écroulement des murs de cette cité sacrée, boulevard de la Judée, qui devait prendre et détruire les Hébreux. Il y avait là le formidable tonnerre des grandes orgues de Saint-Eustache, dominé par les retentissantes clameurs de tout l'ensemble vocal."

En écrivait ces lignes, le grand maître français donne un peu l'idée de l'œuvre qui est magnifique, et nul doute que les amateurs de belle musique voudront l'entendre interpréter par l'Association chorale de St-Louis de France, le 10 avril prochain, dans la salle du Monument National.

COOLIDGE AVAIT MAL CHOISI SES DEUX AVOCATS

Pour poursuivre les auteurs de l'affermage des réserves de pétrole

(Cable de la Presse Associée)

Washington, 1er. — Pendant que la Chambre adoptait sans débat la résolution du sénateur Walsh demandant au président d'annuler la location des réserves de pétrole, M. E. L. Doherty, le roi des huiles de la Californie, comparait devant la commission d'enquête du Sénat et déclarait que William G. McAdoo, secrétaire du trésor dans l'administration Wilson et chargé avec M. Gregory de poursuivre devant les tribunaux les auteurs de l'affermage, représentait ses compagnies au Mexique, et que L. Thomas W. Gregory était aussi mêlé à l'exploitation de sources de pétrole.

Après que cette déposition eut été notifiée, on fit savoir à la Maison Blanche que M. Gregory, ancien procureur général, ne serait pas employé comme avocat spécial dans la poursuite.

Un communiqué officiel publié à la Maison Blanche disait que cette fonction pourrait causer de l'embarras à M. Gregory et qu'elle ne lui convenait nullement.

M. Doherty raconta à la commission que sa compagnie avait engagé M. McAdoo pour la représenter à Washington au sujet des affaires mexicaines, peu après qu'il fut sorti du cabinet. Le traitement de M. McAdoo est de \$70,000 par année.

M. McAdoo a reçu \$250,000 en tant que notre compagnie, dit Doherty; nous représentons encore au Mexique.

"Notre compagnie et une demi-douzaine d'autres employent M. Gregory pour les représenter devant le Sénat, relativement aux affaires mexicaines, nous avons des relations avec M. Gregory et qu'elle ne lui convient nullement."

La résolution Walsh a été adoptée à la Chambre sans débat. Elle sera maintenant présentée au président pour l'annuler.

Un communiqué officiel annonça que l'on s'attendait à un débat sur la résolution de M. Doherty. Notre communiqué était de \$200,000.

Le raffinement de la Californie est à la commission une partie de la loi qui aurait été faite par Albert B. comme nouvelle de son prêt de \$100,000 à M. Fall.

La commission médiocre a fait un rapport que M. Fall était capable de représenter devant la commission d'enquête, nous devons l'annuler. Bien que M. Fall se dise malade, sera cité pour demain matin.

La résolution Walsh a été adoptée à la Chambre sans débat. Elle sera maintenant présentée au président pour l'annuler.

EMBRANCHEMENTS POUR LES CHEMINS DE FER NATIONAUX

Un nouveau bill serait présenté à la Chambre à la prochaine session

PROGRAMME CHANGE

L'hon. G. P. Graham a conféré avec sir Henry Thornton à Montréal, jeudi

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Ottawa, 1er. — Un autre bill pourvoyant à la construction d'embranchements pour les chemins de fer nationaux serait présenté à la prochaine session du parlement. Le programme prévu n'est pas définitif, mais il est probable qu'il sera chargé.

L'an dernier le gouvernement présentait un bill pourvoyant à la construction d'embranchements et comportant une dépense de \$28,000,000, mais il fut rejeté au Sénat aux derniers jours de la session.

Une des raisons pour lesquelles on s'y opposa était que le bill pourvoyait à une construction dépassant l'année et que les dépenses devaient être défrayées au moyen de crédits provisoires.

A cela le gouvernement répondit qu'il serait impossible à la fin d'une session de préparer les crédits provisoires nécessaires. Le programme fut ainsi mis de côté.

L'honorable G. P. Graham, ministre des chemins de fer, et le major Graham Bell, sous-ministre, ont rencontré sir Henry Thornton à Montréal, hier, et ont discuté les affaires du réseau. La question viendra sur le tapis à la prochaine session.

WASHINGTON ATTEND NOTRE MINISTRE

Que ce soit sir Arthur Currie ou un autre, il sera bien accueilli

(Cable de la Presse Associée)

Washington, 1er. — Il est impossible d'obtenir la confirmation des membres voulant que sir Arthur Currie ait reçu l'offre de représenter le Canada à Washington.

L'opinion générale, toutefois, tient cette rumeur concernant l'envoi d'un ambassadeur canadien aux Etats-Unis pour très agréable. Sir Arthur Currie est avantageusement connu spécialement dans l'état-major. Son titre de président d'une grande université ajoute encore à son crédit.

Il est à espérer, dit-on, que le moment est venu pour le Canada d'être représenté à Washington par un ambassadeur et vice versa.

Le gouvernement américain ne perd pas de temps à envoyer un représentant à Ottawa s'il est vrai que sir Arthur Currie ou quelque autre Canadien éminent a été désigné à ce poste.

"POUR LA COURONNE" ET M. MAURICE FERAUDY

Monsieur Maurice de Feraudy dont on se rappelle l'illustre carrière, lors de la visite qu'il fit l'an dernier au conservatoire de La Halle, s'intéresse beaucoup aux représentations de "Pour la couronne".

L'éminent artiste de la Comédie Française a manifesté à son ami le professeur Eufème Lassalle, le désir d'assister à une répétition de la pièce de François Coppée, voulant une fois de plus témoigner son sympathie attachement à cette école de diction qui développe les talents de nos Canadiens-français.

Quand je m'éveillais la nuit je ne pouvais remuer; des engourdissements me forçait à l'immobilité. Le jour aussi si je demeurais assise quelque temps, j'étais immobile. Mes jambes étaient engourdies. J'avais encore des engourdissements des doigts, des bras et tout cela me faisait craindre la paralysie. Un jour critique que je traçais mes forces avaient beaucoup diminué; je ne pouvais plus faire le même travail; j'étais en plus nerveuse. Avec les Pilules Rouges que j'ai employées, mes forces se sont accrues, la santé m'est revenue. Madame Philias Brodeur, 94 Brooks, Woonsocket, R.I.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE Ltée, 274 Saint-Denis, Montréal.

COOLIDGE AVAIT MAL CHOISI SES DEUX AVOCATS

Pour poursuivre les auteurs de l'affermage des réserves de pétrole

(Cable de la Presse Associée)

Washington, 1er. — Pendant que la Chambre adoptait sans débat la résolution du sénateur Walsh demandant au président d'annuler la location des réserves de pétrole, M. E. L. Doherty, le roi des huiles de la Californie, comparait devant la commission d'enquête du Sénat et déclarait que William G. McAdoo, secrétaire du trésor dans l'administration Wilson et chargé avec M. Gregory de poursuivre devant les tribunaux les auteurs de l'affermage, représentait ses compagnies au Mexique, et que L. Thomas W. Gregory était aussi mêlé à l'exploitation de sources de pétrole.

Après que cette déposition eut été notifiée, on fit savoir à la Maison Blanche que M. Gregory, ancien procureur général, ne serait pas employé comme avocat spécial dans la poursuite.

M. Doherty raconta à la commission que sa compagnie avait engagé M. McAdoo pour la représenter à Washington au sujet des affaires mexicaines, peu après qu'il fut sorti du cabinet. Le traitement de M. McAdoo est de \$70,000 par année.

M. McAdoo a reçu \$250,000 en tant que notre compagnie, dit Doherty; nous représentons encore au Mexique.

"Notre compagnie et une demi-douzaine d'autres employent M. Gregory pour les représenter devant le Sénat, relativement aux affaires mexicaines, nous avons des relations avec M. Gregory et qu'elle ne lui convient nullement."

La résolution Walsh a été adoptée à la Chambre sans débat. Elle sera maintenant présentée au président pour l'annuler.

WASHINGTON ATTEND NOTRE MINISTRE

Que ce soit sir Arthur Currie ou un autre, il sera bien accueilli

(Cable de la Presse Associée)

Washington, 1er. — Il est impossible d'obtenir la confirmation des membres voulant que sir Arthur Currie ait reçu l'offre de représenter le Canada à Washington.

L'opinion générale, toutefois, tient cette rumeur concernant l'envoi d'un ambassadeur canadien aux Etats-Unis pour très agréable. Sir Arthur Currie est avantageusement connu spécialement dans l'état-major. Son titre de président d'une grande université ajoute encore à son crédit.

Il est à espérer, dit-on, que le moment est venu pour le Canada d'être représenté à Washington par un ambassadeur et vice versa.

Le gouvernement américain ne perd pas de temps à envoyer un représentant à Ottawa s'il est vrai que sir Arthur Currie ou quelque autre Canadien éminent a été désigné à ce poste.

MAUX DE TÊTE, DIGESTION DIFFICILE, CRAMPES, ENGOURDISSEMENTS, etc., se traite avantageusement avec les PILULES ROUGES

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, etc., trouvent leur soulagement dans l'emploi des Pilules Rouges.

Celles qui craignent les troubles du retour de l'âge doivent recourir aux Pilules Rouges pour bien aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Prix 50 sous la boîte. Si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité nous les lui enverrons sur réception du prix.



Mme WILFRID LAVALÉE, 57, rue St-Louis, Joliette, P. Q.

Ma santé était disparue. Depuis des années je souffrais de l'estomac, soit de faiblesse, de tiraillements, de crampes, de gonflements. Mes intestins fonctionnaient mal et j'avais de gros

Tous les admirateurs du célèbre ténor Paul Dufault seront heureux d'apprendre que celui-ci se fera entendre en concert le jeudi 28 février prochain à la salle du Ritz-Carlton. York le 7 février, à 8 heures, le soliste des 7 grandes orchestres symphoniques du continent. Il sera à Montréal, au milieu du mois, sous la direction de M. Bernard Laberge. Le virtuose, qui est aussi un compositeur éminent, jouera quelques-unes de ses œuvres. Voici son programme pour Montréal:

1. Harpodie, Grandjany.

MONTREAL FERA UN EMPRUNT TEMPORAIRE DE \$10,000,000.

Un emprunt temporaire de \$10,000,000 sera effectué en attendant la perception du revenu de l'année 1924. — L'emprunt sera remboursé à mesure que se fera la perception du revenu. — Des crédits de \$29,000 pour l'aqueduc.

Le conseil a décidé, hier, d'approuver l'emprunt de \$10,000,000 en attendant la perception du revenu de l'année 1924. Il s'agit dans le cas d'un emprunt temporaire parce que la perception du revenu ordinaire ne peut être faite en temps pour faire face aux dépenses autorisées par les budgets. L'emprunt est pour faire face à ces dépenses en attendant que la ville ait perçu le revenu.

Puis la décision qui vient d'être prise, la ville n'est pas tenue de contracter tout l'emprunt en une seule fois; elle peut le faire graduellement, à mesure que les besoins se feront sentir.

Le règlement qui a été adopté à cet effet, dit qu'il "sera fait par la ville de Montréal, en vertu de l'article 351 de la Charte de la cité, une émission de bons du trésor de la valeur nominale de \$10,000,000 en coupons qui ne seront pas au-dessus du montant de \$1,000, ou ses multiples ou son équivalent dans le monnaie du pays où l'emprunt sera payable."

Le règlement dit encore que l'emprunt peut être effectué en tout ou en partie, de temps à autre, et qu'il devra servir à payer exclusivement les dépenses autorisées par le budget pour l'année 1924. Les bons du trésor seront rachetés et acquittés à mesure que le revenu à mesure que celui-ci sera perçu.

LES BATIMENTS
Le conseil a adopté en deuxième lecture le règlement amendé à l'égard de la construction de bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. L'amendement que l'on propose aurait pour effet de permettre la construction de maisons de rapport et des plans-bâchés sur le chemin de la Côte-des-Neiges, dans une certaine distance. Comme l'éche-

vin Emond est survenu avec un amendement nouveau par lequel le quartier Notre-Dame-de-Grâce était absent, la troisième lecture du règlement a été suspendue pour être reprise à la prochaine séance du conseil.

CREDITS POUR L'AQUEDUC
Une somme de \$29,000 a été votée pour les frais généraux de l'administration de l'aqueduc. Sur ces \$29,000 il y a une somme de \$21,000 pour les dépenses d'administration du bureau d'agrandissement de l'aqueduc pour le premier semestre de 1924, et une somme de \$8,000 pour la surveillance, l'entretien et le service de patrouille, ainsi que pour le gardien de nuit de la station de pompage, pour toute l'année 1924.

La somme a été votée sur la recommandation du comité exécutif auquel la Commission de l'Aqueduc avait fait un rapport en ce sens. Elle sera prise à même les emprunts autorisés pour l'agrandissement de l'aqueduc.

Le conseil a été unanime sur la question, mais il y a eu une légère discussion. L'échevin Sansregret insistant sur des détails avant de consentir à une décision du conseil. L'échevin Brodeur, président du comité exécutif, tout en disant ne vouloir faire aucune opposition à cette demande, déclarait qu'elle venait un peu par surprise parce que jamais le conseil n'avait exigé de détails sur cette question auparavant. Le maire fit remarquer que jamais depuis 14 ans, on n'avait demandé de tels renseignements, mais l'échevin Sansregret maintint que ce n'était pas une raison pour continuer à se désintéresser, mais que c'était plutôt une preuve que le conseil voulait montrer un peu plus de diligence dans de telles questions. Finalement, les subsides furent votés à l'unanimité.

LA VILLE DE MONTREAL NE NE COMMERCIALISE PAS LE VICE

Le Conseil municipal suggère à l'Exécutif d'imprimer le rapport annuel de la Cour du Recorder pour prouver officiellement que le vice n'est pas commercialisé à Montréal. — Demandes à la Commission des Tramways. — Tenue de congrès.

Le conseil municipal a tenu, hier, après-midi, une séance remarquable à l'abattu beaucoup d'ouvrage en une séance très courte. Une de ses principales décisions a été de suggérer au comité exécutif, à la demande de l'échevin Savard, l'impression du rapport annuel de la Cour du Recorder pour 1923 afin de lui donner un caractère officiel et de détruire ainsi les insinuations faites encore récemment à l'effet que la ville est commercialisée à Montréal et que cette ville est la capitale du vice et de la licence.

Un rapport de ce genre sera de nature à donner beaucoup plus de force aux réputation par les records au cours de l'année et notamment par M. le recorder Geoffrion, qui avait fait une déclaration sensationnelle en réponse à des affirmations faites par les membres du Comité des Seize.

La résolution qui a été adoptée et qui était appuyée par l'échevin Vandell, dit:

"Attendant que les Records de la ville ont, dans le cours de 1923, certaines assertions à l'effet que le vice serait commercialisé à Montréal;

"Attendant que l'on a encore, il y a quelques jours, laissé entendre que la ville de Montréal était la seule où la vice était licencé;

"Attendant que, pour répondre à ces attaques, il faudrait que le rapport annuel de la Cour du Recorder pour 1923, fut imprimé, et qui lui donnerait un caractère officiel;

"Propose, par l'échevin Savard, appuyé par l'échevin Vandell, que, pour les raisons ci-dessus énumérées, le comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire imprimer, dans les deux langues, ledit rapport annuel de la Cour du Recorder pour l'année 1923."

DELEGUES NOMMES
En réponse à l'invitation de l'Association pour la prévention des incendies, qui va tenir un grand congrès à l'hôtel Windsor, le mercredi 6 courant, le conseil a décidé de déléguer à l'assemblée de l'avant-midi, qui s'ouvrira à 10 heures, MM. les échevins Gubias et Savard.

LES TRAMWAYS MONT-ROYAL.

Une suggestion importante est faite au conseil par les échevins Sansregret et Savard, qui demandent l'établissement de tramways à toutes les encorures des rues, sur tout le parcours de l'avenue Mont-Royal, parce que cette rue est devenue commerciale et que ces arrêts de tramways favoriseraient grandement le commerce de ladite rue. Le conseil, en adoptant la résolution à l'unanimité, a prié le comité exécutif d'étudier l'opportunité de faire une demande en ce sens à la Commission des tramways.

D'autres instances auprès de la Commission des tramways sont demandées par les échevins Drummond et Lalonde, qui veulent que la voie de tramways du boulevard Pie IX soit doublée à partir de l'endroit où une voie double existe jusqu'au boulevard Rosemont, et sur le boulevard Rosemont, en gagnant l'ouest jusqu'à l'endroit où une voie double existe également, le tout conformément aux dispositions contenues dans le paragraphe (a) de l'article 33 du contrat qui lie la cité et la Compagnie des Tramways de Montréal. La résolution a été adoptée et le comité exécutif est prié de faire des instances en ce sens auprès de la Commission des tramways. Enfin, il y a eu une autre demande approuvée: celle de l'échevin Jarry pour que la Compagnie des Tramways fasse les travaux nécessaires à ses voies de la rue Saint-Denis, entre la rue Isabeau et le boulevard Crémazie, parce que le parage de cette partie de la rue Saint-Denis ne peut être complètement autrement et que la confection du rôle de répartition pour ce

savage s'en trouverait hâtée. Le conseil demande au comité exécutif de faire des instances auprès de la Commission des tramways à ce sujet.

LES CORDONNIERS
Une résolution de l'échevin Jacobus ayant pour but de placer les cordonniers dans la catégorie des commerçants qui sont sujets au règlement de fermeture de bonne heure, a été remise à une assemblée subséquente.

Voici ce que dit la résolution: "Attendant qu'une requête a été présentée au conseil municipal par les possesseurs et propriétaires de cordonneries de la cité de Montréal, demandant qu'un règlement soit préparé par le comité exécutif, pour être soumis au conseil, à l'effet que les cordonneries soient fermées à 7 hrs. le lundi, mardi, mercredi et jeudi, à 9 hrs. p.m. le vendredi, et à 11 hrs. p.m. le samedi;

"Attendant que ladite requête a été signée par un grand nombre de propriétaires de cordonneries;

"Attendant qu'il est opportun que la requête de ces citoyens soit accordée;

Résolu que le comité exécutif soit respectueusement prié d'étudier l'opportunité de présenter un règlement de fermeture de bonne heure plaçant les cordonneries dans la même catégorie que les autres magasins."

UN CONGRES SANITAIRE
Le conseil a accepté réception d'une invitation faite par le Royal Sanitary Institute, de Londres, priant le conseil d'envoyer des délégués au trente-cinquième congrès de cet institut qui sera tenu à Liverpool du 14 au 19 juillet prochain. Plusieurs questions importantes doivent être étudiées à ce congrès.

On a laissé sur l'ordre du jour le projet d'amendement au règlement de fermeture de bonne heure des magasins, mais le projet d'amendement au règlement concernant les automobiles et les automobiles de louage a été biffé. Cependant, plusieurs questions restent encore sur l'ordre du jour. Le rapport concernant les kiosques pour la vente des journaux a été déposé aux archives. Ceci a fait remarquer à l'échevin Vallancourt qu'il envoyait le projet dans les oubliettes. Cependant le projet garde son rang sur l'ordre du jour et une commission est chargée de l'étudier.

La motion des échevins Quintal et Anguignon, à l'effet de rétablir dans leur forme primitive les articles 21b, 21c et 21d de la Charte municipale, a été biffée, de même un projet de règlement à l'effet de réserver certaines rues pour des fins de résidence, et la motion des échevins Lacroix et Savard à l'effet de ne pas soumettre de projet d'amendement à la Charte de la cité à la Législature provinciale.

ELECTIONS CHEZ LES EMPLOYES DES POSTES
Les élections de l'Association des Employés des Postes de Montréal ont eu lieu hier. On a élu dix dignitaires: MM. Jos. Lafrance, président; Lucien Brodeur, 1er vice-président; C.H. Longpré, 2ème vice-président; L. Pouliot, secrétaire; A. Ledue, trésorier.

Directeurs, MM. U. Bergeron, A. Chabot, A. Paquette, J. Groveline, T. Chagnon, H. Reinchenfels, Jean-Jacques Rousseau, Real Lefebvre, Antonio Vignault, E. Crompt, W. Deniger, J.E.D. Roy, Omer Sabourin.

M. Ferdinand Panzer président l'élection et M. G. Carrière en était le secrétaire. L'association contient actuellement neuf cents membres. Tous les candidats ont été élus par une majorité et représentent bien l'opinion des membres de l'association.

LA DATE DES ELECTIONS DANS OUTREMONT

M. Ernest Pitt demande qu'elles soient tenues au mois d'avril

Dans une lettre ouverte où il remercie tous les électeurs de son quartier pour le succès qu'il a obtenu dans la dernière élection municipale d'Outremont, M. Ernest Pitt remarque que l'opinion publique paraît favorable à la tenue des élections municipales d'Outremont pendant la belle saison. Il déclare partager cette opinion, ajoutant qu'il se propose de faire amender le règlement de façon à permettre la tenue des élections municipales en avril, tout comme la chose se fait à Montréal.

Voici le texte de la lettre de M. Ernest Pitt: "Outremont, P.Q., 31 jan. 1924 25 avenue Ainaie. Monsieur le Directeur.

Le "Canada". Remerciements aux électeurs et aux électrices du quartier Ouest d'Outremont. Madame ou Monsieur,

Je tiens à remercier, sans aucune distinction, tous les électeurs du quartier Ouest d'Outremont, qui ont bien voulu, par une température plus qu'hiverneuse, s'acquiescer de leurs devoirs civiques, lors du dernier scrutin.

Sans doute, ma gratitude la plus sincère est acquise à tous ceux ou celles qui ont bien voulu m'honorer de la faveur de leurs bulletins.

L'opinion pressuante me du grand public semble exiger la tenue d'élections durant la belle saison, et je me propose de faire amender le règlement permettant à l'avenir, la tenue du scrutin municipal en avril, tout comme notre voisine, la ville de Montréal.

Je prie tous les électeurs et contributables de mon quartier de toujours compter sur mon entier dévouement en toutes choses qui sont du ressort du gouvernement municipal de la ville d'Outremont.

Avec considération, je suis votre bien dévoué, Ernest PITT.

M. AUTHIER M.P.P., AU CLUB DE REFORME

L'hôte d'honneur au dîner-causerie du club de Réforme, aujourd'hui sera M. Hector Authier, député de l'Atchibi à la Législature.

Le sujet de la conférence sera "Le Nord-Ouest de Québec, ses terres, ses forêts et ses mines." Le dîner commencera à une heure précise.

EN MARGE DE LA FETE A L'HON. CARDIN

Dans le compte-rendu que nous donnions, hier, de la fête magnifique qui a été faite à l'honneur d'Arthur Cardin, ministre de la marine et des pêcheries, on a traité à la lettre qui a été lue par le sénateur Casgrain, président-conjoint, avec de sénateur Bédard, au nom des dames. Cette lettre venait du comité exécutif du Club Libéral des Femmes de Montréal, et c'est en son nom qu'elle a été signée, suivant la procédure ordinaire, du nom de la secrétaire, Madame Alphonse Brodeur.

COURS D'INSTRUCTION CIVIQUE POUR LES DAMES

Le cours d'instruction civique qui devait avoir lieu au Monument National demain est remis à dimanche prochain, le 10, à cause de l'absence de la ville de M. Ed. Montpetit, qui en est le professeur. Le cours du mardi aura lieu comme de coutume à 2.45 heures à l'Université de Montréal.

DEUIL POUR MONSIEUR PLACIDE BEAUVAIS

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Placide Beauvais, beau-père de M. Alcide Beauvais, courtier bien connu de Montréal, décédé subitement à Paris. M. Beauvais était un Français qui avait visité notre pays bien souvent et qui était bien connu à Montréal.

"Le Canada" offre ses plus sincères condoléances à M. et à Mme Beauvais.

L'HISTOIRE DU MOYEN-AGE

La conférence hebdomadaire de la société littéraire St-Jacques aura lieu mardi prochain à 8 heures 15 p.m. précises. Le conférencier sera le professeur W.T. Waugh, de l'Université McGill, et le sujet sera "L'Histoire du Moyen-Age". Elle se tiendra à l'Institut des Ingénieurs, 176 Mansfield.

FORTE AUGMENTATION DE LA CONSTRUCTION

La construction pour le mois de janvier 1924 excède un fort excédent sur ce de du mois de janvier 1923. Les chiffres officiels viennent d'être rendus publics par le département municipal des permis. Ils démontrent que la construction en janvier 1924 dépasse celle de janvier 1923 de \$247,305. Voici les chiffres comparés pour les deux mois: En janvier de cette année, le département a accordé 121 permis représentant une valeur de \$724,780. En janvier 1923, il n'y avait eu que 102 permis, représentant une valeur de \$477,475. Il y a donc un surplus pour cette année de \$247,305. Cette augmentation considérable est due à un très bon commencement et on peut prévoir une construction active pour le reste de l'année. On sait qu'un record a été établi l'an dernier. Ce record sera-t-il encore dépassé cette année.

UNE AUTRE IMPORTANTE CAPTURE OPEREE PAR NOS LIMERS, HIER

Ils mettent la main sur des individus qu'ils accusent du vol de plusieurs automobiles dans la dernière quinzaine. — Les prisonniers n'ont eu aucune chance d'échapper à nos détectives. — Ruelles bien gardées.

Ainsi que le capitaine-détective Forget et ses hommes, les détectives Ernest Bélanger, Lemire et Rochon, patrouillaient en auto le quartier Lafontaine, hier après-midi, vers trois heures, ils aperçurent soudain des individus qui étaient dans une ruelle, à l'arrière de la rue Cherrier entre les rues Berri et St-Hubert. Ces individus, au nombre de trois, étaient en train de lier par une chaîne quelconque l'avant d'un automobile de marque Hudson à une autre voiture de marque McLaughlin. Les hommes étaient très occupés à leur travail et ne remarquaient pas les officiers de police qui, intrigués, à juste raison, comme nous le verrons plus tard, surveillaient les trois copains à leur travail.

Nos limiers ne prirent pas longtemps à s'apercevoir qu'ils avaient affaire à trois larrons qui avaient quelque chose à dire à un juge de la Cour de police, s'ils étaient arrêtés. Il y a quelques jours, le 30 janvier précieusement, M. J. Dominique, 433 rue Prince-Albert, avait rapporté à la police le vol de son automobile, de marque Hudson. Hier matin, c'était M. G. Kattelbeck, 330 avenue Bloomfield, Outremont, qui rapportait à la Sûreté la disparition de sa voiture, marque McLaughlin.

Comme les deux automobiles qui étaient en présence des policiers correspondaient à ces deux voitures volées, les limiers décidèrent d'arrêter les trois individus et de les accuser de ces vols. Cependant, il fallait absolument prévenir toute fuite de la part des présumés auteurs des vols et c'est là qu'était la difficulté, étant donné le fait qu'ils étaient au centre de la ruelle et que de cet endroit, un autre ruelle, prenait naissance pour se diriger vers le nord, débouchant, quelques instants, puis l'un d'eux de meurtre, rue Saint-Hubert, tandis que l'auto de la Sûreté fut dirigée à toute vitesse vers la rue Roy, où un second détective fut laissé pour garder cette issue. Le capitaine et un de ses hommes descendirent alors la rue Berri et arrivèrent à la hauteur de la ruelle de la rue Cherrier à temps pour constater que les trois hommes en étaient encore à leur travail.

La police Forget se dirigea vers les trois inculpés et leur demanda ce qu'ils faisaient avec ces autos. Comme ils ne purent répondre d'une manière satisfaisante, le capitaine Forget les arrêta. Pendant le temps, les deux autres détectives s'étaient rapprochés de leur capture; chacun par son chemin, prévenant toute fuite possible.

Les choses en seraient restées là, mais sur l'auto de marque Hudson, les détectives trouvèrent un permis qui provenait, disent-ils, d'une autre voiture de marque Buick, qui avait été rapportée comme ayant été volée le 15 du mois dernier. A ce moment la voiture américaine portait le permis de Québec que l'on trouva sur la voiture Hudson, hier.

Les détectives décidèrent alors de porter, contre les trois inculpés une autre accusation, celle de vol de la voiture Buick, le 15 dernier.

Les inculpés furent conduits au poste central.

Ils comparaitront aujourd'hui, sous les trois accusations de vols d'autos.

UNE FEMME COUPEE EN 4 PAR UN TRAIN DE FRET AU PONT DU CANAL

La malheureuse traversait à pied le petit pont du canal, sur la voie du chemin de fer National Canadien lorsque le train la frappa. — Un homme a tenté en vain de l'avertir du danger. — Deux hommes brûlés. — Arrestations.

Mademoiselle A. Bourdon, 35 ans, domiciliée rue Rivard, No 155 à 2, tombée instantanément hier soir à cinq heures et cinquante-cinq, alors qu'elle se trouvait sur le pont du canal, près de la rue Saint-Ambroise, à Sainte-Cunégonde.

La victime, qui travaillait dans les environs s'aventura sur le pont, sur la voie du National Canadien sans remarquer qu'un train, composé de wagons de fret venait lui aussi dans la direction du pont.

Un homme qui se trouvait près du pont aperçut le train et cria à Mlle Bourdon, dans l'expérience qu'elle pourrait éviter l'accident, mais malheureusement la victime n'entendit pas les appels et le train la renversa, séparant le tronc de la tête, et massacrant terriblement les bras et les jambes.

Lorsque le train stoppa, il n'y avait plus sur la voie qu'une masse informe de chair, baignant dans du sang.

Le fourgon de la morgue fut appelé et le cadavre transporté est actuellement sur les dalles de la morgue en attendant l'enquête qui aura probablement lieu ce matin.

La mort, nous dit-on, a été instantanée.

DEUX HOMMES BRULES PAR UNE EXPLOSION

Alors que M. Pierre de Belleville et un de ses fils, Origène, voulaient allumer un poêle à gaz, hier soir, à 7.35 heures, à leur demeure, 2480 rue Saint-Urbain, le poêle fit explosion, et le feu fut communiqué à la demeure.

La violence de l'explosion, que l'on ne peut s'expliquer, provenant d'un poêle à gaz, blessa gravement les deux hommes qui tombèrent sur le plancher où les flammes se communiquèrent à des vêtements, leur infligeant de graves brûlures.

A l'arrivée des pompiers qui furent appelés sur les lieux par une personne qui sonna l'alarme à l'avertisseur à incendie No 9127, les deux blessés furent découverts et transportés à l'hôpital Royal Victoria où leur état est considéré comme très sérieux.

Les dommages causés tant par l'explosion que par les flammes qui ne furent contrôlées qu'après une heure de travail de nos pompiers sont très considérables.

ON LES ARRETE APRES UNE CHASSE

Les agents Coulombe, Langlois, Peltier, Boursseau et Tremblay, sous le commandement du sergent Abondus Desjardins de l'école mobile de la police ont opéré hier soir une arrestation dont ils peuvent à juste titre se glorifier.

Les agents nommés plus haut, ainsi que le sergent Desjardins passant hier soir, boulevard St-Laurent, lorsqu'ils virent deux jeunes gens qu'ils recherchaient depuis quelque temps au sujet de vols à domicile.

Ici, il faut dire que de bonne heure dans la soirée on avait rapporté à la police un vol à domicile, rue St-Mathieu.

En apercevant les policiers, les deux jeunes gens, qui n'avaient sans doute pas la conscience tout à fait claire, se mirent à courir à toutes jambes, contournant la rue De Montigny vers l'est.

Les policiers les y suivirent en auto, mais comme à ce moment il y avait beaucoup de trafic, ils n'osèrent pas tirer du revolver, craignant de blesser quelqu'un.

Ils suivirent toutefois les deux fugitifs, qui arrivés à la rue Sanguinet montrèrent cette dernière, jusqu'à un certain numéro. Là ils arrêteront avec l'espérance de pouvoir entrer dans la maison, mais avant que cela ne fut fait, les policiers arrivèrent à leur tour et arrêteront les deux hommes. Ils les fouillèrent et ne furent que peu surpris de les trouver en possession de bijoux de toutes sortes, le tout évalué au bas mot à \$500. Dans cette

quantité de bijoux, il y avait: 2 montres en or, une en argent, 3 bagues avec initiales, des colliers, des épingles, etc. En plus, les policiers trouveront sur les deux inculpés 6 passe-partout et un tourne-vis.

Inutile de dire que les deux individus furent conduits à la Sûreté, où ils donneront les noms de Paré et Chagnon.

Ils devront donc comparaître ce matin sous plusieurs accusations de vol, que l'on logera contre eux à mesure que l'on pourra faire identifier les nombreux bijoux trouvés sur eux.

SCROGGIE ET SES COMPAGNONS ACQUITTES

Walter Scroggie, qui était accusé de conspiration et de recel dans la cause de vol de soies à la maison Alphonse Racine Limitée, a été acquitté sur les deux accusations, hier, devant le juge Perrault.

Sous ces deux accusations on ne put réunir assez de preuves pour continuer le procès.

Dans le cas de ses compagnons, Armand Provost, A. Charbonneau, Norman Sylvestre et J. Chagnon, la cause fut aussi renvoyée faute de preuve contre les accusés.

Dans cette affaire il s'agissait d'un vol de soies évaluées au montant d'environ \$7,000, et Scroggie aurait voulu acheter de cette marchandise sachant qu'elle avait été volée. Tel que nous le disons plus haut, tous les inculpés ont été acquittés.

La défense était représentée par Mes Chénerville, Crankshaw et Jos. Côté.

ILS ENFONCENT UNE PORTE DE HANGAR

M. Jos. Pominville, 244 rue Hamilton, l'île d'Orléans, allait dans son hangar hier midi dans le but d'y prendre un coffre dans lequel se trouvaient plusieurs articles et des vêtements, le tout évalué à environ \$100, lorsqu'il eut la surprise de constater que des voleurs avaient enfoncé la porte du hangar et y avaient volé le coffre ainsi que son contenu.

M. Pominville porta plainte à la police du poste de police No 25, boulevard Monk et la cause fut remise à des agents qui s'en occupent actuellement.

MGR RELLA AU PEUPLE CANADIEN

M. l'abbé Gérard McShane, curé de Saint-Patrice où doivent chanter, demain soir, les chanteurs de la chapelle sextine, a reçu le télégramme suivant de Buffalo, de Monsieur Rella, directeur du chœur romain:

Prima rientra Canada mando le mio affettuoso saluto sperando fare presto nuove belle esecuzioni San-Patrizio.

En voici la traduction: "Avant de mettre pied de nouveau sur le sol canadien, je vous envoie mes vœux les plus affectueux, avides de faire entendre à St-Patrice nos chants les plus beaux."

"Rella"

"Rella"

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DANS LE NORD

Une association de citoyens vient de se former dans le nord de la ville pour favoriser le mouvement social et la construction des écoles partout où le besoin s'en fait sentir et surtout dans les quartiers excentriques.

Elle s'appellera l'Association du Progrès Populaire et tiendra sa première réunion publique, ce soir, à la salle Gauthier, au No 2158 rue Saint-Denis. Elle y invite en grand nombre ceux qui sont en faveur de l'instruction des enfants.

LE CONSEIL VEUT L'HEURE EXACTE DANS TOUS LES ENDROITS PUBLICS

Un projet est soumis au comité exécutif ayant pour but de forcer ceux qui ont des horloges publiques à y indiquer l'heure exacte. — L'ouverture de la rue Boyce pour l'établissement d'une voie de tramways. — Le terrain de Saint-Jean-de-Dieu.

Deux projets importants ont été approuvés, hier par le conseil municipal et soumis au comité exécutif. Le premier a trait à l'ouverture de la rue Boyce pour permettre l'établissement d'une nouvelle voie de tramways destinée à remplacer celle du Bout-de-l'île que la Compagnie des Tramways a décidé de vendre, tandis que le second projet vise à forcer tous ceux qui possèdent des horloges sur les rues ou dans les places publiques à indiquer l'heure exacte. Ce dernier projet surtout est tout à fait nouveau et l'échevin Creelman a causé quelque surprise quand il l'a soumis au conseil.

Le projet d'ouverture de la rue Boyce est endossé par l'échevin Vallancourt et appuyé par l'échevin Lalonde. Ils demandent de faire préparer tous les plans et de faire auprès des autorités de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu les démarches nécessaires pour que la rue Boyce puisse être ouverte à travers le terrain qui leur appartient. On parle dans la résolution d'une voie double pour remplacer la voie actuelle du Terminal.

Le conseil, qui a adopté la résolution, prie le comité exécutif de faire préparer les plans le plus tôt possible.

Voici le texte de la résolution adoptée: "Proposé par l'échevin Vallancourt, appuyé par l'échevin Lalonde, que le comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire préparer le plus tôt possible les plans nécessaires pour l'ouverture de la rue Boyce, de façon à permettre l'établissement, par la Compagnie des Tramways de Montréal, d'une ligne double de tramways devant remplacer la ligne actuelle du Terminal, et de faire, auprès des autorités de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, les démarches nécessaires pour que ladite rue Boyce puisse être ouverte à travers le terrain leur appartenant."

L'HEURE EXACTE

Dans le cas d'une heure exacte

Le conseil et le comité exécutif est prié d'agir.

IL FAUT TOUS S'ENREGIMENTER DANS LA LIGUE DE SECURITE

M. Zéph. Hébert, à un lunch de la Ligue de sécurité publique, fait l'historique de cette organisation, parle de ses ambitions et demande le concours de tous. — Pour mettre un terme aux trop nombreux accidents.

La Ligue de la Sécurité Publique de la Province de Québec donnait, hier midi, un déjeuner à ses membres à l'hôtel Mont-Royal. Plusieurs membres distingués avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite et parmi eux on remarquait MM. Z. Hébert, président; H. J. Elliott, C.R. E. A. Cunningham, H. V. Duggan, le chef de police Pierre Bélanger, A. L. J. Tanguay, le général A. E. La Belle, E. Hussey, W. J. Langton, D. E. Galloway, P. Joubert, S. Carlton, L. Guyon, J. V. Desautels, T. C. Kirby, J. Laporte, F. W. Stewart et nombre d'autres.

Le président, M. Z. Hébert, expliqua le rouage de l'organisation de cette ligue de la sécurité publique et il annonça qu'il demanderait aux clubs les plus importants de la ville de prendre une part active dans cette nouvelle ligue qui est appelée à faire tant de bien au public. Le prix d'adhésion est de \$5.00 pour les messieurs et de \$2.00 pour les dames. La Chambre de commerce, le club Kiwanis, le Rotary Club, l'Association des Manufacturiers, le Board of Trade et plusieurs autres organisations s'associeront probablement à cette ligue pour le plus grand bien du public de la province.

M. E. A. Cunningham, président de la section du trafic, parla de la visite qu'il avait faite au comité spécial de la ville et dit qu'il avait été l'accolade cordiale qu'il avait reçu de la part des autorités municipales. Elles se proposent de prêter leur concours pour faire de cette entreprise un succès et de la rendre en quelque sorte aussi efficace que celle qui fait du travail si utile actuellement dans l'Ontario. Il remercia la presse d'avoir bien voulu prêter son généreux concours et ajouta que l'organisation avait absolument besoin de publicité pour instruire le public et prévenir ainsi nombre d'accidents qui n'arrivent que par négligence ou ignorance.

M. H. V. Duggan, président du comité éducatif, fit remarquer qu'en suite qu'un des points importants de la ligue était l'instruction des enfants qui fréquentent nos écoles. Pour parvenir jusqu'à eux, il est un excellent moyen qui est à l'étude actuellement. Ce serait de faire coopérer les clubs de Dames, qui pourraient aisément prendre sur elles de se rendre auprès des cours enfants et les renseigner par des cours spéciaux. Les clubs de dames ont été invités à se joindre à la ligue et à travailler de concert avec elle pour le bien de la jeune génération. Les dames pourraient aussi facilement atteindre les classes qui sont moins fortunées et les faire participer, elles aussi, à cette campagne pour enrayer les morts par accident. Les statistiques des Etats-Unis prouvent qu'il arrive annuellement 75 pour cent des accidents qui auraient pu être évités grâce à la prudence et à quelques connaissances élémentaires. Dans ce pays où des ligues du même genre que celle que l'on organise à Montréal existent depuis plusieurs années déjà, on est parvenu à réduire en quelques années les accidents de 35, 50 et même 70 pour cent.

M. Paul Joubert, président du comité d'organisation, parla de l'importance somme de \$